

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Vol. III.—No. 10.

MONTREAL, JEUDI, 7 MARS, 1872.

ABONNEMENT, \$3 00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

SILHOUETTES LITTÉRAIRES.

J. C. Taché—G. de Boucherville—LaRue—Gérin-Lajoie—Fréchette—Routhier—Lemay—Chauveau—L'abbé Casgrain—Alfred Garneau—David—Marchand—Fabre—Carle—Tom—Marmette—E. Gérin—Sulte—Dunn—Mousseau—Faucher de Saint-Maurice—Montpetit—Bourassa—L'abbé Provencher—Dessalles—LeMoine—Fiset—Legendre—Buies—Decelles—DeGuise—Royal—Provencher—Mme Lepron—Dansereau—Tassé, etc., etc.

L'ABBÉ CASGRAIN.

Nuda veritas.

Par un beau soir du dernier été, je me promenais sur la terrasse de Québec, en compagnie d'un mien ami qui s'était fait mon cicerone durant mon séjour dans la capitale.

Le soleil se couchait. Son disque rougi disparaissait derrière les toits et caressait d'un dernier reflet d'or la flèche du lourd et vieux clocher de la cathédrale.

Nous marchions de long en large sur la plateforme. En nous retournant, nous ne pûmes retenir un cri d'admiration. Nos regards venaient de tomber sur la Pointe-Lévi qui semblait embrasée par un immense incendie. Chaque toiture en fer blanc, chaque fenêtre lançait des gerbes de feu. L'église de Notre-Dame, surtout, paraissait enveloppée d'un grand réseau de flammes auquel la rapide inclinaison du soleil prêtait une illusoire mobilité.

Peu à peu ces teintes chaudes devinrent moins vives. Les fenêtres les plus près du sol cessèrent de refléter ces feux brillants qui s'évanouirent après avoir illuminé les toits d'un dernier éclat. Seul, le coq élevé du clocher se parait encore d'un dernier rayon d'or tremblant dans l'espace à côté du pâle croissant de la lune qui se levait dans l'azur pâli du ciel.

—Tonnerre! que c'est beau! s'écria tout près de moi une voix sonore.

Je me retournai.

C'était un prêtre qui venait de lâcher cette exclamation un peu mondaine.

J'en manifestai quelque surprise à mon ami qui me répondit en riant.

—Cesse de t'étonner de ce petit juron, bien innocent du reste, puisque celui qui le profère est notre poète enthousiaste, l'abbé Casgrain.

—Quoil! m'écriai-je, avec une curiosité respectueuse, c'est l'abbé Casgrain, l'auteur des *Légendes* et de *l'Histoire de la Mère de l'Incarnation*.

Il est brun, grand, bien fait. Son pas est fier. Il porte haut la tête, et toute sa personne est empreinte d'une belle marque de distinction. Sa figure grande, sans toutefois être longue, reflète, de prime-abord, l'intelligence et l'inspiration. Le nez est droit et ferme, le front noble, la bouche bien découpée, mais un tant soit peu moqueuse aux coins. L'abbé a les dents belles, très-belles, si belles que quelques dames prétendent que c'est pour les mieux montrer qu'il rit si largement et si souvent.

—M. l'abbé, je vous recommande ces belles médisantes, si jamais elles se confessent à vous.

Mon ami, qui connaît très-bien l'abbé Casgrain, —ils s'étaient tous deux salués fort amicalement—s'empressa, à la demande que je lui en fis, de me donner sur notre populaire écrivain les renseignements qui suivent.

L'abbé Casgrain est aristocrate dans sa personne et démocrate dans ses idées. Sans être compassées, ses manières sont dignes et gracieuses sans familiarité. Il sait fort bien ce qu'il vaut et n'affiche ni fausse modestie, ni amour-propre exagéré.

Par les hommes, il vient du peuple. Son bisaïeul qui était soldat, prit part à la fameuse bataille de Fontenoy, où les chevaleresques gardes françaises crièrent aux Anglais: «Tirez les premiers, Messieurs!» Du côté des femmes, il se rattache aux Baby de Ranville, dont il a conservé la belle devise: «Au camp valeur, au champ labour.» L'alliance de ces deux sangs explique les contrastes de son caractère aristo-plébéien.

Il est fils de feu l'Honorable Charles-Eusèbe Casgrain. Né à la Rivière-Ouelle, en 1831, il entra au collège vers 1844. L'indépendance de son caractère s'y manifesta tout de suite. Paresseux à ses heures, il n'étudiait que ce qui lui plaisait. Turbulent, frondeur, il affichait tout haut des idées de liberté puisées dans certains livres des philosophes, de l'école de Bernardin de Saint-Pierre. Notre futur abbé avait déterré ces bou-

quins dans un coin poussiéreux de la bibliothèque des prêtres du collège, et les lisait, en cachette, entre un thème latin qui n'aurait certes pas eu même les honneurs d'un dernier accessit et les œuvres romantiques de Chateaubriand. Ces gamineries effarouchèrent ses maîtres qui ne pouvaient retenir un frisson d'épouvante en songeant aux désastres que le futur philosophe causerait bientôt dans le monde. Car songer à faire un prêtre de cet élève indiscipliné, à leurs yeux, c'eût été folie.

Cependant, le jeune Casgrain avait pour professeur d'humanité, un homme d'une belle science et d'un grand esprit, qui, lui, ne s'effrayait pas comme ses confrères. C'était M. Bouchy, prêtre français, ancien professeur au collège Stanislas, à Paris, et ami de Lacordaire, avec lequel il entretenait une correspondance de lettres amicales. Sous cette habile direction, les talents littéraires du jeune homme prirent un rapide développement. Le contre-coup de la révolution littéraire de 1830 se faisait sentir jusque sur nos rivages depuis quelques années, et la belle imagination du futur auteur des *Légendes Canadiennes* s'imprégna des élégies de Lamartine et des Odes de Victor Hugo. Je ne jurerais pas qu'il ne dévorât au si *Les Contes d'Espagne* de Musset, et la *Comédie de la Mort* de Théophile Gautier.

A cette époque paraissait la belle *Histoire du Canada* de M. Garneau. Sur les bancs du collège, on s'arrachait les volumes à mesure qu'ils apparaissaient. Cette lecture, qui dévoilait tout à coup à la race canadienne-française, la splendeur épique de son passé, fut une révélation pour le jeune enthousiaste. Dès lors, il forma le désir d'exploiter, à sa manière, ce beau filon d'une mine inépuisable. Chacun sait que l'auteur de *l'Histoire de la Mère de l'Incarnation* a tenu parole.

En 1853, M. Casgrain secoua la poussière de ses souliers sur le seuil du cachot collégial, et prit sa volée vers les sphères mondaines, en fredonnant, de sa fraîche voix de vingt ans, les plaintes amoureuses du *Lac* et de la rêveuse Elvire.

Comment se fit-il que l'idée lui vint d'étudier la médecine? C'est ce que je ne saurais dire. Car cette science, d'un réalisme terrible, a rarement marché de pair avec la poésie. Les affreux secrets que découvre le scalpel, contribuèrent-ils à désenchanter le jeune Esculape? ou quelque amère déception, comme nous en avons, plus ou moins, rencontré au seuil de notre jeunesse, lui fit-elle perdre tout d'un coup ses illusions? Mystère! Toujours est-il qu'après avoir mélangé la rhubarbe et le séné pendant quelques mois, le jeune clerc-médecin renversa, un bon jour, mortier et pilon d'un coup de pied, jeta pudiquement ses habits de laïque sur quelque sujet de dissection, et courut à toutes jambes se renfermer dans une cellule du grand séminaire de Québec. Il avait brusquement rompu avec le monde. Trois ans après, il était prêtre, et un saint prêtre encore.

D'abord professeur au collège de Sainte-Anne, puis vicaire à la cure de Notre-Dame de Québec, il a consacré ses journées aux devoirs sacrés de son ministère et le loisir de ses soirées... aux Muses, dont il est resté le chaste amant.

En 1861, il fut un des brillants esprits qui imprimèrent aux lettres canadiennes l'irrésistible essor donné par les *Soirées* et le *Foyer*. Garneau, père et fils, Crémazie, Taché, de Gaspé, Ferland, Fréchette, Lemay, LaRue, Auger, C. Légaré, Marchand, —j'en passe et des meilleurs—tels furent les beaux talents qui ont assuré, en groupant leurs écrits dans ces deux recueils, le développement littéraire qui excite aujourd'hui le zèle ardent de la jeune génération.

Publiées en volume en 1861, les *Légendes* de l'abbé Casgrain avaient d'abord paru dans le *Courrier du Canada* et dans les *Soirées*. Leur style, extrêmement imagé, attira à leur auteur bien des récriminations de la part de certains esprits hargneux, qui ne veulent rien voir au-delà des vers froidement corrects de Boileau et des ennuyeuses tirades de feu l'abbé Delille, dont Dieu ait l'âme en sa sainte garde.

La prose vivement colorée des *Légendes* ouvrait une nouvelle ère aux lettres canadiennes. Je ne veux pas dire cependant que l'œuvre fut parfaite. Non, c'était celle du jeune homme qui, rempli d'une exubérance poétique longtemps contenue, ouvrait toutes grandes les écluses de son imagination, et donnait un libre cours au torrent.

Selon moi, l'on peut comparer les *Légendes* à une fraîche, belle et rêveuse jeune fille, un peu trop surchargée de bijoux. Ceux-ci sont brillants, fins, délicats, j'en conviens; mais j'aimerais mieux moins de bagues à ses doigts effilés, et pas autant d'or et de diamants sur les gracieux contours de cette admirable poitrine. —Mille fois par ion, M. l'abbé, de cette comparaison, qui sent d'une lieue son enfant du siècle. Que voulez-vous? je n'ai pas complètement renoncé, moi, aux pompes de ce monde.

En 1864, l'abbé Casgrain publia *l'Histoire de la Mère de l'Incarnation*. C'est son chef-d'œuvre. Ce grand tableau des temps héroïques de la colonie tient le premier rang dans la galerie de nos œuvres littéraires. Imagination hors ligne, grandes et nobles idées, style chatoyant et pur, revenu des fougueux écarts des *Légendes*, récit ingénieux et touchant, toutes les qualités d'un beau et bon livre s'y sont donné rendez-vous.

Les énormes recherches qu'il fallut faire pour la composition de cet ouvrage faillirent être funestes à l'auteur. Ses yeux étaient tellement brûlés par la fièvre du travail qu'il fut près de perdre la vue. Durant cinq mois, ce martyr de la plume dut rester enfermé dans une chambre noire. Quelles angoisses ne dut-il pas souffrir, pendant tout ce temps, de la privation de ses livres bien-aimés! C'est alors que la douce résignation du prêtre dut calmer les transports de cette âme ardente qui n'a qu'un but, (j'envisage seulement la question au point de vue de l'homme de lettres,) celui de contribuer à fonder une littérature nationale. Heureusement que les bons soins de sa famille l'ont préservé, et nous tous aussi, de cette perte irréparable.

M. Casgrain n'est cependant pas encore tout à fait rétabli; et c'est à peine s'il peut consacrer aujourd'hui, au moyen toutefois d'un secrétaire, quelques heures par semaine à ses travaux chéris. Ses pauvres yeux souffrent encore des veilles prolongées d'autrefois.

Cela ne l'a pourtant pas empêché d'être, durant tout ce temps, l'un de nos plus féconds écrivains. Le public a lu avec le plus grand plaisir les charmantes biographies de MM. Falardeau, Aubry, Garneau, et de Gaspé (délicieux croquis de mœurs canadiennes).

Son zèle à produire est connu de chacun. Mais ce que tous ne savent pas, c'est la joie qu'il éprouve à encourager les jeunes auteurs. Il les anime et de l'exemple et de ses conseils; et, lorsqu'ils réussissent, loin de jalouser leurs succès, il en ressent une ineffable satisfaction. Alors il embouche hardiment la trompette de la renommée, et jette au loin de joyeux fanfares, annonçant la bonne nouvelle.

L'abbé, qui est énamouré de notre belle histoire, s'occupe aussi beaucoup de recherches archéologiques. Il est, sur ce point, l'émule et l'ami du savant abbé Laverdière. Il suffit de jeter un coup-d'œil sur les deux superbes éditions des *Œuvres de Champlain* et du *Journal des Jésuites* pour se convaincre de leurs immenses recherches.

Parmi leurs découvertes, il en est une, pourtant, dont la queue fait tache sur leur réputation; c'est celle du tombeau de Champlain. Vous vous souvenez tous de l'étourdissante discussion que souleva la trouvaille, lorsque Drapeau s'en vint planter entre eux l'étendard de la dispute. Les savants sont gens naturellement paisibles... lorsque vous ne les contrariez pas; mais faites mine de douter de leurs assertions, et voilà ces pigeons changés en vautours. Leurs plumes se hérissent, ils montrent les ongles, ils claquent du bec, ils sont furieux.

Laverdière crie, Drapeau conteste, Casgrain se tient, tout ahuri, entre eux; enfin, la mêlée devient générale. Les horions pleuvent à droite et à gauche sur chacun indistinctement, tant qu'enfin un coup bien appliqué envoie Drapeau rouler sanglant dans la côte de la Montagne. Il s'en va tomber lourdement au pied de l'escalier qui mène à la rue Sous-le-Fort.

Mais cet effort suprême avait achevé Laverdière, qui s'affaissa mourant sur l'emplacement de l'ancienne église de Notre-Dame de Recouvrance. Casgrain, aveuglé, meurtri, éreinté, ne se retira de la mêlée que pour se traîner sur la cime de la côte de la Montagne, près du Bureau de Poste, endroit, paraît-il, où aurait pu s'élever la chapelle de Champlain.

Là, il est resté tout écloppé. C'est à peine s'il a, de temps en temps, la force de lever la tête pour jeter un coup-d'œil sur les deux vaillants champions tombés, l'un à droite l'autre à gauche. Il prête aussi l'oreille... Mais il ne voit et n'entend plus rien; car les deux antagonistes restent sans mouvement dans le silence de l'oubli du tombeau de Champlain.

Cependant, les blessures de l'archéologue ne sauraient altérer en rien la glorieuse vitalité de l'homme de lettres; et l'abbé Casgrain a non-seulement la satisfaction de voir que ses écrits lui survivront; mais il peut être sûr encore d'être compté, par nos descendants, comme l'un des pères de l'église littéraire.

PLACIDE LÉPINE.

Argenteuil, 21 février 1872.

LE TIMES D'OTTAWA ET LE NOUVEAU JUGE.

Le *Times*, répondant aux plaintes de tous les journaux et spécialement de notre feuille, sur la non-nomination du 6ème juge, créé par une loi récente de la Province de Québec, dit que le gouvernement ne peut pas, convenablement, faire cette nomination, avant que le salaire, attaché à cette charge, ne soit voté par le Parlement fédéral.

Il n'y aurait pas de dignité, et il serait contre toutes les règles d'en agir autrement;—ce serait même puéril et absurde, ajoute le *Times*.

Nous regardons à l'Acte Constitutionnel de 1867, et voici ce que nous y trouvons:—

58. Il y aura, pour chaque Province, un officier appelé "Lieutenant-Gouverneur," lequel sera nommé par le "Gouverneur-Général," en Conseil,.....

60. Les salaires des Lieutenants-Gouverneurs seront fixés et payés par le Parlement du Canada.

On le voit, rien de plus clairement exprimé, les Lieutenants-Gouverneurs et les Juges (dont la création et le besoin ont été décrétés par un Parlement local), doivent être d'abord nommés, puis salariés, absolument de la même manière.

En "juillet 1867," la nouvelle Constitution, c'est-à-dire l'Acte, établissant la Confédération, commença son existence, et des Lieutenants-Gouverneurs furent, dès lors, nommés par le Gouverneur du Canada, sans qu'aucun salaire eût pu leur être attribué, ni voté, par le Parlement du Canada, qui ne s'était pas encore assemblé, et qui ne s'assembla que plusieurs mois après, puisque le commencement de sa première Session ne date que du six novembre 1867.

Le Parlement demeura en session jusqu'au vingt-et-un décembre, après avoir passé plusieurs lois, ou statuts, tous sanctionnés, ce jour-là, sans avoir cependant fixé le salaire des Lieutenants-Gouverneurs!

Ajournée le vingt-et-un décembre 1867, cette première Session ne fut reprise que le douze mars 1868, et ce n'est que le vingt-deux mai, environ onze mois après leur nomination, que les salaires des Lieutenants-Gouverneurs furent, (par une loi, sanctionnée, ce jour-là) fixés et légalisés!

Le *Times* prétendra-t-il que le Gouvernement fédéral, en faisant ces nominations de Lieutenants-Gouverneurs, tout aussi considérables, pour le moins, que celles de Juges, avant que les salaires en eussent été votés et légalisés par le Parlement, a violé toutes les règles de l'honneur,—et qu'il a agi d'une manière enfantine et absurde?

Assurément non!

Alors pourquoi le Gouvernement fédéral ne s'empresse-t-il pas d'en faire autant, à propos du sixième juge à nommer?

Croit-on que le public ne se compose que d'aveugles, incapables de voir l'analogie et l'à-propos de certains cas de nécessité urgente.

Si d'un côté il y a un principe constitutionnel, fort bien connu, interdisant toute dépense, non préalablement votée, ou appropriée par le Parlement, il y a, d'un autre côté, une pratique aussi ancienne que respectable, et également bien connue, qui permet de s'écarter de la sévérité des règles, dans tous les cas d'urgence, ou requérant célérité.

C'est, appuyés sur l'équité de cette pratique, que les gouvernements, sans appropriation préalable, et sans attendre la réunion des Parlements, se permettent le cadeau et le paiement immédiat de milliers de piastres, dans les cas d'incendies, comme dernièrement au Saguenay et à Chicago, dans ceux d'inondations, ainsi que dans tous les autres cas semblables de grande calamité.

Il est même, dans nos souvenirs, qu'un jour le Grand Tronc ayant besoin d'un prompt secours, pour réparations fort urgentes, disait-on, le Gouvernement de l'Union des Canadas n'hésita pas à lui faire la généreuse avance, ou plutôt le cadeau d'environ cent mille piastres!.....

Et n'est-ce pas une vraie calamité publique que ce déni de justice, auquel sont condamnés, depuis des années, les justiciables d'un district aussi important par ses nombreuses affaires et par sa richesse, que celui de Montréal, grâce au manque d'un Juge, dont la nécessité et l'urgence ont été proclamées par le vote unanime des deux côtés de la Chambre, dans la Législature de Québec?

Cette nomination, réclamée ensuite, à grands cris, par le Barreau, par les Juges même, par toute la presse, en un mot, par tout le monde, peut seule rendre à la vie un Tribunal réduit à l'état de paralysie, et dont l'administration, ou la justice, n'est plus qu'un vain mot.

Quel si grand obstacle peut donc suspendre l'action du Gouvernement d'Ottawa, quand il s'agit de remédier à un si grand mal et d'opérer un si grand bien?

Nul doute, pour personne, que la Constitution l'autorise à faire dès à présent, la nomination de ce Juge.

Quant à son salaire, le Parlement, qui doit s'assembler le onze d'avril, aurait pleinement le temps de passer une loi, pour le fixer et en autoriser le paiement, avant même que le premier quartier en fut échu!

Ainsi le Gouvernement ne serait pas même appelé à suivre la pratique, dont nous venons de citer de si grands exemples, et à vaincre le scrupule d'une avance de quelques piastres,

pour une chose aussi sacrée que la due et bonne administration de la justice.

Il est donc impossible d'attribuer, à des motifs aussi puérils, le retard apporté par le Gouvernement d'Ottawa, à l'accomplissement d'un devoir aussi important; ou bien il faut qu'on ait perdu, en haut lieu, l'idée qu'il y ait encore, dans ce grand et vaste pays, d'autres êtres, que de grands enfants à gouverner!

Les vrais hommes d'Etat, les grands hommes, doivent réserver ces petites subtilités pour les petites guerres, les escarmouches de parti, mais jamais quand il s'agit de distribuer le pain de la justice, à tout un pays, en souffrance.

D'un autre côté, que le Gouvernement soit bien convaincu que l'appât de cette place de juge, laissée suspendue aux yeux de quelques ambitions, ne rachètera jamais le mal causé par ce retard si peu justifiable.

Nous terminons, en livrant aux réflexions du *Times* et de ceux, dont il a entrepris la justification, ces sages paroles d'un grand publiciste, à propos des nominations dans la magistrature:—

Toute place, nouvellement créée, appelle une nomination dans le plus court délai; l'intérêt public serait compromis, si des places disponibles demeuraient, quelque temps, l'objet de toutes les sollicitations, le point de mire d'ambitions, plus ou moins légitimes.

Aussi, en Angleterre comme en France, et même en Haut-Canada, les nominations de Juges ne se font jamais attendre!!!

LES LIVRES CANADIENS.

L'article de M. N. Thibault est un peu vif, mais le but qu'il poursuit est si bon, si national, qu'il mérite d'être lu et considéré. Il est bon qu'on sache une fois à quoi s'en tenir sur une question qui, depuis longtemps, préoccupe ceux qui s'intéressent au bien de la société. Mais nous hésitons à croire qu'il y a mauvaise volonté chez M. Chauveau.

CONCOURS

POUR LA PUBLICATION D'UNE SÉRIE DE LIVRES DE LECTURE EN LANGUE FRANÇAISE POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES.

Au mois de novembre 1860, l'article de fonds du *Journal de l'Instruction Publique* nous apprenait ce qui suit:

"Le Conseil a décidé de publier une série de livres de lectures graduées en français, et a confié l'exécution de ce travail à l'honorable Surintendant de l'Éducation, qui a consenti à s'en charger sans rémunération. Il devra cependant recevoir l'aide de M. Joseph Lenoir, du Département de l'Éducation, et de MM. Ossaye et Perrault, ces derniers étant chargés de la partie agricole."

Depuis cette époque, on s'est demandé bien des fois,—surtout parmi les instituteurs,—ce qu'était devenue cette fameuse série de livres, annoncée tout d'abord avec tant d'éclat et de solennité. On savait bien,—malheureusement,—que la mort avait enlevé à l'honorable Surintendant de l'Éducation un de ses plus habiles lieutenants: M. Joseph Lenoir; mais on croyait,—tout naturellement,—que l'hon. Surintendant, ou le Conseil même, lui avait donné un remplaçant dans la commission "préparatoire." Dans tous les cas, on se plaisait à penser que MM. Ossaye et Perrault aidant, l'hon. Surintendant d'alors,—dont l'amour excessif du travail et les connaissances étendues et pratiques en matière d'éducation ne faisaient doute pour personne!—mènerait à bonne fin cette utile et patriotique entreprise.

"Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir?"—se demandait-on de tous côtés; mais de toutes parts aussi, on "n'entendait que le silence".... du *Journal de l'Instruction Publique*.

Maintes personnes s'imaginaient déjà que c'était un canard bien conditionné, quand, enfin! 10 ans 11 mois et 31 jours plus tard, le *Journal* est venu mettre un terme à leurs angoisses, en annonçant, au mois de novembre dernier, un "Concours pour la publication d'une série de livres de lecture, etc."

Festina lente, disait Horace à ses contemporains.—"Hâtez-vous lentement," répétait Boileau; et ce sage législateur ajoutait:

"Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage;

"Polissez-le sans cesse et le repolissez;

"Ajoutez quelquefois, et souvent retranchez"....

Il est tout à fait consolant de voir combien l'hon. Surintendant de 1860 a su mettre sérieusement en pratique ces excellents préceptes, qui appartiennent, à la vérité, bien moins à Horace et à Boileau, qu'à la sagesse des siècles où ces deux poètes ont vécu! A sa place, un autre se fut mis à l'œuvre immédiatement, mais inconsidérément, sans même calculer les fâcheux effets d'une promptitude si hardie, si téméraire! Mais lui, il attend patiemment et prudemment l'heure; de longue main, il prépare le public à la surprise extrême qu'il lui ménage.—Pour tout dire, en un mot, la comédie est parfaitement agencée; l'intrigue en est joliment nouée, et l'acteur chargé du rôle principal "a fait merveille." Seulement, on trouvera peut-être que le dénouement rappelle un peu trop le *ridiculus mus* de la fable.

Mais, examinons un instant les conditions de ce concours, en les analysant aussi brièvement que possible.

D'abord, cette série se composera de cinq livres, qui devront contenir en tout 1,250 pages. Les trois premiers, destinés aux écoles élémentaires, devront être de format in-18, et les deux derniers, de format in-12; ils seront mis entre les mains des élèves des écoles modèles et des académies.

En second lieu, les sujets devront être traités d'une manière graduée et comprendront pour les trois premiers livres, des morceaux de littérature en prose et en vers, des articles sur l'histoire sainte, l'histoire du Canada, l'agriculture, etc. Dans les deux derniers, il y aura des morceaux plus élevés et plus étendus, sur les sujets déjà indiqués, et, en sus, des articles sur les sciences, les arts et l'industrie.

Ces premières conditions n'ont assurément rien de bien extraordinaire, et ne sauraient, par conséquent, donner lieu à aucune discussion. Puisqu'on veut publier une série de livres de lecture, il est évident qu'on ne pouvait choisir de meilleurs su-

jets. L'agriculture, et l'industrie, etc., sont à peu près inconnues en ce pays, et pourquoi?—Parce qu'on ne les enseigne pas dans nos écoles primaires. Jusqu'ici l'on s'est borné à mettre entre les mains des enfants des ouvrages, ou fades, ou inutiles, ou dangereux. Il est temps qu'une réaction salutaire s'accomplisse, et qu'on donne à la jeune génération des notions pratiques sur les choses usuelles de la vie. A ce point de vue, le conseil ne mérite donc que des éloges. Mais citons les deux dernières conditions:

"1.—Les manuscrits doivent être adressés au secrétaire du Conseil de l'Instruction publique, avant le 1er septembre 1872.

"2.—Après que le conseil, sur la recommandation du comité catholique romain, aura approuvé la série de livres qui aura été déclarée la meilleure par les juges, il en prendra le droit de propriété littéraire d'après la loi et en concèdera l'usage à l'auteur ou aux auteurs pour l'espace de cinq années."

N'est-ce pas encore de la comédie? Quoi! Le Conseil décide, au mois d'octobre dernier, qu'un concours est ouvert pour la publication d'une série de livres, le public n'en est averti qu'à la fin de décembre, et l'on croit sérieusement qu'il est possible à un auteur ou à deux auteurs, comme on voudra, de préparer cinq volumes gradués dans le court espace de huit mois? Allons! le piège,—car c'en est un,—est par trop grossier, et la gaieté fait place ici à un peu de colère bien légitime.

Puis, que dites-vous de cette autre condition qui donne au Conseil la propriété de cinq ouvrages au quels il n'a pas travaillé? Y a-t-il, dans toute la Confédération, un homme assez naïf, pour faire à un corps public un cadeau de cette nature? Qui a le loisir, d'ailleurs, de travailler ainsi pour le Grand Turc? Car on n'ignore pas qu'il s'écoulera bien cinq années avant que l'auteur ait recouvré ses frais d'impression, avant que ses livres prennent, comme on dit en terme de métier. Et c'est alors qu'il ira, de gaieté de cœur, se dessaisir de ses droits de propriété littéraire? Encore une fois, c'est un leurre qu'on n'a pas dérobé suffisamment à l'intelligence publique. Tant pis pour le Conseil, ma foi! si un coin du voile se soulève aujourd'hui; il s'y est exposé volontairement.

De ce qu'on vient de lire, et de ce qui a déjà transpiré dans le public, il ressort évidemment que ce fameux concours "n'en est pas un!".... En effet, quand il a été ouvert, un des honorables membres du Conseil avait déjà dans ses cartons plusieurs livres de la série, et il paraît que depuis cette époque deux employés publics travaillent à la rédaction des autres volumes.

Il y aurait place ici à des commentaires quelque peu désagréables pour le Conseil; mais chut!—Un mot de plus seulement, et tout sera dit:

Nous possédons aujourd'hui de bons traités d'arithmétique, de géographie, etc., tout le monde en convient. Si les instituteurs n'eussent pas craint la compétition du Bureau de l'Éducation, ne s'en serait-il pas trouvé un parmi eux qui se fût chargé, depuis onze ans, de fournir à nos écoles de bons livres de lecture?—Il est permis de le croire, de l'affirmer même, sans trop de témérité.

NORBERT THIBAUT.

L'INDÉPENDANCE CANADIENNE.

MM. les Rédacteurs,

Aujourd'hui que l'indépendance du Canada n'est plus qu'une question de temps, il est vraiment curieux de lire ce qu'écrivait, sur ce sujet, il y a 14 ans, un journaliste canadien, dont les vœux perspicaces, alors jugés inopportunes par certains gens dont elles froissaient, sans doute, les intérêts, furent traitées d'utopies irréalisables, mais qui seront, certainement sous peu, des faits accomplis.

Les quelques extraits que je vous adresse, font partie d'articles insérés dans *l'Observateur* et la *Réforme*, et d'une lecture sur la "Nationalité canadienne," publiée dans le *National*, le 14 février 1858, lecture qui fit sensation à cette époque et attira à son auteur des persécutions imméritées dont il subit, malheureusement encore aujourd'hui, les conséquences dans l'isolement, la maladie et la pauvreté. Une chose doit le consoler,—si toutefois quelque chose peut le dédommager de tout ce qu'il a subi pour avoir, le premier, osé exprimer ce que tant de gens ne se sont décidés qu'aujourd'hui à admettre comme une nécessité inévitable,—c'est de voir ses idées proclamées par ceux même qui les combattaient le plus vivement. On dirait ces extraits écrits d'hier, tant ils sont frappants d'actualité, tant ils portent le cachet de l'avenir, tant ils sont, pour ainsi dire prophétiques. Je pourrais augmenter le nombre de ces citations, mais celles-ci suffisent, je crois, pour faire voir que cet écrivain, qui était très-jeune alors, pensait plus juste que ses détracteurs. On pourra voir que le proverbe:

"Nul n'est prophète dans son pays," ne doit pas toujours être pris à la lettre.

Je prie M. Darveau, l'auteur de ces articles, de me pardonner, si je trouble le silence et l'isolement où il se tient et où ses amis regrettent de le savoir, mais d'où ils espèrent le voir sortir un jour.

P. F. B.

Québec, 12 février 1872.

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire, des nombreux extraits cités par notre correspondant, que les suivants:

"L'histoire nous apprend qu'aucun peuple n'a reconquis son indépendance sans sacrifice et sans lutte. A tous les peuples qui se sont émancipés, il a fallu être plus forts ou plus rusés que leurs oppresseurs. Si les Canadiens-Français voulaient leur indépendance, seraient-ils vainqueurs? Aujourd'hui ils seraient écrasés parce que l'indépendance ne doit pas être invoquée pour eux seuls, mais pour toutes les origines, c'est-à-dire pour tous les Canadiens. D'ailleurs, je l'ai déjà dit, une révolution ne nous la donnerait point. La force était autrefois la raison suprême du droit politique; aujourd'hui, l'intérêt, et l'intérêt seul décide tout. Plus le monde vieillit, plus il s'effémine.

"Si jamais nous échappons au monopole, ce ne sera que par le parti mercantile; il a le pas sur tous les autres: lui seul tient la clé de notre avenir. Qu'on se rappelle le rôle que joua, en 1775, à la tête des marchands de Québec, Adam Lymburner; qu'on se rappelle encore le mouvement annexionniste de 1849, et l'on aura deux fortes preuves de ce que j'avance.

"L'avenir de la colonie est une question d'argent et voici pourquoi: Dans toutes ses conquêtes, l'Angleterre a pris une fausse route. Au lieu de s'avancer la croix à la main à travers les nations subjuguées, elle les a refoulées avec le sabre et la bible. Au lieu de les toucher au cœur, elle les a frappées à la

tête. Aussi la civilisation anglaise est-elle inféconde. Si, par la corruption d'un monarque, les Français ont perdu leur plus belle colonie, l'Angleterre perdra les siennes par sa puissance même. Elle ne civilise point, elle trafique. De là, l'ambition de vouloir tout accaparer : richesses, mœurs, religion et nationalité des peuples conquis. Ce qui retarde sa décadence, c'est sa tactique habile à leurrer et à dépouiller le monde entier. Elle va par étapes marquées d'avance. Faire de l'argent, voilà son but. Néanmoins, il arrive qu'un peuple s'indigne et déjoue ses calculs. La Nouvelle-Angleterre, aujourd'hui république des Etats-Unis, donna l'exemple de 1775. L'impôt du thé fit naître la république dans le Nouveau-Monde. Sans s'en douter, les Chinois y sont pour quelque chose ! La Nouvelle-Angleterre était la dernière qui devait s'affranchir du monopole, puisque le même sang coulait dans les veines des colons et des maîtres. Mais la liberté outragée des frères d'Amérique, et surtout leur fortune en péril, demandaient la défaite des aînés d'Europe.

Il en sera ainsi en Canada : un impôt imprévu, une mesure impolitique froissera les intérêts commerciaux et partant tous les intérêts du pays.

"Ainsi les peuples comme les individus surgissent et disparaissent, leur origine s'efface ou rayonne, leur existence s'allègre ou se fortifie selon les alliances qu'ils contractent, selon la valeur de leurs vertus civiques ou la dépravation de leurs mœurs. L'intelligence, cet œil de l'âme, et la morale, ce soutien du cœur, conservent les peuples plus efficacement que toutes les armées de sbires et d'espions.

"Cependant une telle transformation qui pour s'opérer, exigeait, autrefois, des siècles, peut aujourd'hui s'accomplir en quelques années. Le travail de l'intelligence a préparé la voie aux intérêts matériels. On dirait qu'endormie sous l'esclavage des temps anciens, l'âme des peuples s'est réveillée, soudain, à la voix des libertés modernes.

"Notre émancipation politique n'est donc pas impossible. Que les intérêts des diverses origines qui nous entourent tombent une bonne fois d'accord, avec les nôtres, et nous verrons la scène changer. Nous ne serons plus colons, nous nous nommerons peuple et nous marcherons !

"Alors l'Angleterre sera forcée de reconnaître l'indépendance canadienne ; la pression des événements l'y obligera ; notre position sera pour elle un dilemme politique. Ou il lui faudra nous laisser unir à la république voisine, ce qu'elle combattra jusqu'à la dernière heure, ou elle voudra conserver son monopole sur nous, et alors la peur de l'annexion fera surgir l'indépendance. Il lui faudra nous laisser seuls. Elle aura enfin compris que pour les deux pays le monopole est le bourreau du vrai progrès.

"L'indépendance est donc le but suprême ou tendent les destinées du pays. On en pourra retarder l'avènement, mais non l'empêcher. Que ce soit la race française ou la race anglo-saxonne qui la fasse éclore, elle arrivera."

Il nous faut donc hâter sa réalisation et faire en sorte que l'honneur nous en revienne. Pour cela il nous faut prendre, dans la démarcation sociale et politique que la providence nous a visiblement assignée, une position imprenable. Or, comme dans une armée, c'est au général à choisir le terrain, de même, aussi, chez une nation, les chefs doivent, par leur conduite, lui procurer la place qu'il lui faut.

Tout dépend donc de nos chefs ; aussi leur dirons nous : Si vous voulez sauver le peuple, faites ce que Béranger chantait au peuples :

Formez une sainte alliance
Et donnez-vous la main !"

REMINISCENCES.

Qui n'aime à jeter quelquefois un regard vers le passé, quel qu'il ait été, heureux ou malheureux ? qui n'aime à se rappeler par exemple les premières émotions de son enfance, les doux rêves de sa jeunesse, alors que tout était or et fleurs sous un ciel dont les cruelles déceptions n'avaient pas encore troublé la limpidité ?

J'avais été appelé à S... pour affaires professionnelles. En revenant, je m'arrêtai à la Station du chemin de fer pour voir passer les chars. Je ne sais si tout le monde est comme moi ? C'est une chose que j'ai peut-être vue mille fois et que cependant je trouve toujours intéressante : voir passer les chars. C'est qu'aussi il est bien rare que, dans cette occasion, on ne fasse pas quelque rencontre agréable, celle d'un ami par exemple, quelquefois d'un ami qu'on n'a pas vu depuis longtemps. Et quel plaisir de se revoir après une longue séparation !

Le train passé, comme je rembarquais dans ma voiture, je me sentis vigoureusement frappé sur l'épaule. Je me retournai, presque disposé à me fâcher.

—Est-ce que vous ne me remettez pas ?
—Ma foi non. J'allais ajouter : pour une excellente raison, c'est que je ne vous ai jamais vu.—Je me serais trompé.

—Souvenez-vous du 13 juin 18...
Il est des jours qu'on n'oublie pas. Le 13 juin 18... nous étions quatre autour d'une table, dans une maison de pension alors tenue par une femme que nous appelions la mère Job, non pas qu'elle fût bien vieille, mais nous ne lui connaissions pas d'autre nom dans le temps. Nous faisons une partie de piquet. Tout à coup nous vîmes M. P. pâlir affreusement.—Je ne me sens pas bien, dit-il.—Puis il se leva pour gagner un canapé qui se trouvait près de la table, afin de s'y jeter. Il s'affaissa avant d'y arriver. Nous courûmes à lui, mais nous ne relevâmes qu'un cadavre. Il n'y a pas d'impression pour rendre la stupeur où nous plongea cette mort terrible. Pauvre jeune homme ! il n'était marié que depuis quelques mois à une toute jeune femme adorée et qui méritait de l'être. Un ange !

L'ami que je venais de rencontrer fut un de ceux qui nous aida à relever M. P.

—Et la Veuve, lui demandai-je ?
—Elle est aujourd'hui ma femme.

—Pas possible.
—Qu'est-ce qu'il y a donc de si étonnant ?
—Mon Dieu, rien. Mais vous devez être bien heureux avec elle !

—Je le suis en effet.
—Ah ça, entrons et causons un peu du temps passé... Et la mère Job ?

—La mère Job s'est remariée avec un vieil ivrogne qui, après l'avoir caressée un peu plus durement qu'il ne fallait, l'a envoyée dormir à côté de Michu. Vous vous rappelez bien de Michu ?

—Vous savez comme elle était jolie !

—Jolie ! peut-on trop le dire. Tenez, il me semble la voir avec ses cheveux qui flottaient en boucles d'or sur ses épaules, avec sa petite bouche qui souriait toujours, mais d'un sourire si triste, sa petite bouche pleine de perles dignes de figurer dans l'écrin d'une reine.—Et ce bel œil noir qui le soir étincelait comme un diamant... et cette voix dont le timbre était si pur et si harmonieux !... ah que ne donnerai-je pas pour la rencontrer.

—Ne donnez rien, mon cher.
—Comment ?
—Ce serait inutile. Jane est morte.

—Morte
—Et ce qui est plus triste encore, morte folle ! C'est presque un roman

—Contez-le moi.

—D'abord, croyez-vous aux pressentiments ?

—Mais... un peu. Pourquoi cette question ?

—Vous allez vite. Après la mort de la mère Job, Jane dut chercher une autre situation. Elle alla demeurer chez V. S. Vous avez bien connu V. S. ?

—A qui le demandez-vous ? Nous étions intimes. J'ai passé sous son toit quelques-uns de mes plus beaux jours. Ah ! le beau temps de la jeunesse ! Et comment est-il, ce cher V. S. ?

—Il vit encore, mais bien malheureux. Il est tombé dans de mauvaises affaires ; ses créanciers l'ont dévoré sans pitié.

—Les ogres ! mais vous n'avez que de mauvaises nouvelles à m'apprendre.

—Que voulez-vous ?

—De sorte qu'il est bien pauvre aujourd'hui ? Mais il avait des amis, des amis à l'aise auxquels il a rendu service, à ma connaissance. Et pas un ne lui a tendu la main ?

—Vous êtes donc toujours jeune ? Je pensais que vous aviez appris à connaître le monde.

—Vous avez raison, je n'y pensais pas. Mais revenons à notre petite Jane.

—Il y avait à peu près un an qu'elle demeurait chez V. S. qui, lui et son épouse, l'aimaient comme leur propre enfant. Combien de fois ne me l'a-t-elle pas confiée elle-même.—Vous êtes donc bien heureuse, Jane, chez M. V. S. ?—Ah ! tenez, monsieur, c'est trop beau pour durer. Je sens quelque chose qui me le dit : une voix qui parle là, dans mon cœur. Et puis la nuit j'ai des rêves, des rêves qui font pleurer.—Vous croyez donc aux rêves, Jane ? Ce n'est pas bien, vous le savez, vous êtes pieuse, pourtant, Jane, et vous savez que la religion défend cette croyance.—Je le sais, mais c'est plus fort que moi.

—Pauvre enfant !...

—Jane, lui dit un jour V. S. en ma présence, veux-tu m'écouter, je vais te parler comme un père ?—Vous en êtes un pour moi, effectivement.—Eh ! bien, j'ai une nouvelle à t'apprendre, oh ! mais, une grande, grande.—Une mauvaise ou une bonne ?—Enfant, crois-tu que je te la dirais, si elle était mauvaise. Tu ne devines pas ? Allons, je vais te faire une question. Réponds-y franchement, par exemple. Me le promets-tu ?—Oui.—Sais-tu ce que Fred vient faire ici ?—Mais c'est un ami de la maison.—Oui, depuis que tu es ici, Jane. Auparavant nous n'avions pas le plaisir de le voir. Et puis, il ne t'a rien dit, voyons ? Ah ! tu rougis. Cela me suffit. Eh ! bien, Jane, cette grande nouvelle, la voici : Fred veut se marier et m'a demandé ton cœur et ta main. Qu'en dis-tu ? Comment, tu pleures. Est-ce que cela te contrarie ? S'il en est ainsi, dis-le, pauvre petite. Je croyais te faire plaisir.—Ce n'est pas cela, oh ! ce n'est pas cela.—Qu'est-ce donc ? Tu ne serais pas heureuse avec Fred, penses-tu ?—Je ne suis pas fait pour tant de bonheur, ça me le dit.

—Toujours ce pressentiment.

—Je vous le disais. Cependant, Fred, continua ses visites. Jane l'aima avec tout son cœur, avec toute son âme. Elle l'aima trop, la pauvre enfant ! Une fois, Fred, avec qui j'étais intime, arriva chez moi, la mort dans le cœur. Il venait de laisser Jane tout en larmes. Le motif de cette immense douleur, Fred l'ignorait ; Jane le lui avait caché, et cependant Jane l'adorait, il n'en pouvait douter. Je consolai le pauvre jeune homme de mon mieux, et je lui conseillai de hâter son mariage. Ces nuages se dissipèrent, lui dis-je, et vous verrez qu'un beau soleil luira radieux sur votre hymen. Nous nous apercevions bien, V. S. et moi, que Jane avait, par moment, des gestes étranges ; qu'elle disait des paroles incohérentes. Nous ne savions, dans le temps, à quoi attribuer cela, mais le fait est que Jane commençait à sentir les premières attaques de la folie.

Toujours que Fred suivit mon conseil. Le jour du mariage fut fixé.

Jane répétait toujours : cela n'arrivera pas, je le sens là ; puis on voyait une larme peiler dans ses beaux yeux et glisser sur ses joues de rose.

L'avant-veille du mariage, Fred dut nécessairement faire un voyage à Q... V. S. et Jane le reconduisirent jusqu'à l'embarcation.

Le temps était à l'orage. De gros nuages noirs s'entassaient, se pressaient au ciel ; la brise soufflait impétueuse.—Fred, lui dit V. S., retarde ton voyage, tu feras peut-être mieux.—Temps d'automne, dit le nautonnier, ça ne sera rien.—En êtes-vous bien sûr, demanda Jane, avec un long soupir ?

Les deux fiancés se serrèrent la main. Ce fut une dernière étreinte.—Au revoir, dit Fred.—Adieu, ajouta Jane.

Vers le soir, on vit Jane entrer dans l'église, elle y fut longtemps. Quand elle sortit, de larges gouttes de pluie commençaient à tomber, et le tonnerre faisait entendre dans le lointain la grande voix de Dieu.

Le lendemain, on lisait dans les journaux, que durant la tempête, une chaloupe avait viré sous bord. Fred était au fond de l'abîme. Jane avait, sans étonnement apparent, et avec un grand calme, ce douloureux événement, qui devait briser sa propre existence. Ceci devait arriver, par exemple, dit-elle, je sentais ça là...

—Pauvres enfants ! ils se sont revus au ciel.

—Quand vous viendrez à St... mon cher, nous irons jeter une fleur sur la tombe de Jane. N'y manquez pas, au moins ; je vous montrerai mon dernier baby ; mes amis disent que c'est un bijou.

—S'il ressemble à sa mère !...

—C'est-elle... Adieu.

.....

En remontant chez moi, je me pris à faire des réflexions philosophiques sur l'instabilité des choses humaines ; mais comme ces réflexions sont aussi vieilles que le monde, j'en fais grâce au lecteur.

Puis je me disais : Ce que c'est pourtant, si je ne m'étais arrêté pour voir passer les chars, je n'aurais pas su tout cela.

ANALYSE DU COURS DE CHIMIE AGRICOLE.

DES AMENDEMENTS.

On amende un sol en mêlant à ce sol un autre sol d'une autre qualité, ayant des propriétés différentes, susceptibles de rendre le premier sol meilleur. Il est évident qu'on peut avoir autant de sortes d'amendements qu'on a de divisions des sols.

Amendements siliceux.—Cet amendement consiste à mêler du sable à de l'argile ou à un sol argileux pour rendre celui-ci moins compact, plus poreux, augmenter sa capillarité, enfin, lui communiquer plus ou moins les propriétés des sols sableux. Cet amendement n'est pas très-avantageux : le sable, étant plus pesant que l'argile, gagne le fonds quand on laboure ce sol ainsi amendé, et forme la une espèce de sous-sol, et les espérances du cultivateur se trouvent frustrées.

Amendements argileux.—Ces amendements consistent à transporter de l'argile sur un sol trop sableux et de les mêler ensemble. Cet amendement est plus avantageux que le siliceux : l'argile se mêle mieux au sable que le sable à l'argile. On doit laisser cet argile sur le sol pendant quelques mois, afin qu'elle puisse se désagréger et se mêler plus facilement ensuite au sable.

Amendements calcaires.—Ces amendements se font avec des marnes siliceuses ou argileuses ; il y a prédominance du sable dans la première et prédominance d'argile dans la seconde. L'on n'a jamais entendu parler qu'il y eut des bancs de marnes dans ce pays, de sorte qu'il faut ici pratiquer cet amendement au moyen d'une autre substance : et cette substance est la chaux.

Chaulage.—La chaux constitue un excellent amendement ; mais, comme tout amendement, elle engraisse en même temps, nous la considérerons à ces deux points de vue.

Il faut d'abord éteindre la chaux. Nous avons déjà vu que l'on peut l'éteindre en jetant de l'eau dessus. L'on peut encore mettre la chaux vive en amas plus ou moins considérables, et la recouvrir de mauvaises herbes, gazon, etc., et la laisser s'éteindre toute seule, ce qui prendra une quinzaine de jours. On peut encore la mêler à ces mauvaises herbes, etc., et la recouvrir de gazon et la laisser s'éteindre. Le gazon dont on la recouvre a pour effet de la préserver de l'eau, des pluies et des orages : si on la laissait exposée à l'air, il arriverait qu'à la première pluie, la chaux serait noyée et ne s'éteindrait pas. La chaux, une fois éteinte, réduite en poudre fine (sinon elle n'agit pas bien,) on l'étend sur le sol. Comme amendement, la chaux diminue la compacité des sols : il est évident, en effet, que l'espace occupé par la chaux ne l'est pas par l'argile. Elle favorise donc, par là, la respiration de la plante, son absorption : enfin, elle agit sur les sols argileux à la manière du sable.

Comme engrais, la chaux fournit d'abord aux plantes un des éléments dont elles ont besoin, la chaux. Puis, elle agit sur le sol lui-même, en décomposant, avec le temps, les petites roches, et libérant la potasse, la soude, l'acide phosphorique contenus dans ces roches ; ces substances servent encore à nourrir la plante : elle détruit encore les plantes nuisibles, les larves des insectes, les vers ; elle favorise la décomposition des matières organiques, humus, etc., qui cèdent alors aux plantes les produits de leur décomposition. Mais, il ne faut pas oublier de fumer en même temps que l'on pratique, le chaulage : autrement, on épuiserait la terre. Cependant, le chaulage et le fumage ne doivent pas se faire simultanément, car la chaux enlèverait au fumier beaucoup de son efficacité : la chaux déplace l'ammoniaque de toutes ses combinaisons : or, les plantes prennent une partie de leur azote dans l'ammoniaque, et c'est le fumier qui fournit l'ammoniaque au sol. On voit donc pourquoi on ne doit pas chauler et fumer simultanément.

On a reproché à la chaux de ruiner les terres : c'est un reproche grave mais qui ne peut soutenir l'examen. En effet, que veut le cultivateur ?—Il veut que sa terre lui donne le plus possible dans un temps donné. Or, il est évident que plus le rendement d'une terre sera considérable, plus cette terre s'épuisera vite, puisque les plantes ne peuvent prendre que dans le sol les éléments dont elles sont constituées : le cultivateur veut donc ruiner sa terre le plus vite possible. Aussi, disons-nous que la chaux est un excellent engrais, précisément parce qu'elle ruine la terre. Mais aussi, c'est pour cette raison qu'il faut toujours fumer en chaulant, afin de rendre à la terre ce qu'on l'a forcée de donner aux plantes.

Teneau ou Aumus.—On appelle ainsi cette substance noirâtre en laquelle se résolvent les plantes abandonnées au contact de l'air. Le teneau peut constituer un excellent amendement et un engrais en même temps. Mais, il a cet avantage sur les substances dont nous avons déjà parlé, c'est qu'il amende tout aussi bien des sols de nature toute différente : le teneau amende les sols argileux en diminuant leur compacité, et les sols sableux en augmentant leur compacité. Mais, il vaut mieux, dans les terres sableuses surtout, enfouir le teneau à quelques pouces sous terre, au lieu de le laisser à la surface : le teneau, en effet, est un excellent réservoir d'humidité, puisqu'il conserve encore une assez grande quantité d'eau, même après avoir desséché pendant longtemps : on conçoit donc que, dans les temps de sécheresse, une terre ainsi amendée ne souffrira pas, bien que le sable, pour son compte, ne retienne pas l'humidité.

Pour amender avec du teneau (nous parlons ici du teneau de bourbières), il faut d'abord lui enlever son acidité : ce que l'on fait au moyen de la chaux. On le transporte sur les lieux où on le dispose en amas plus ou moins considérables, en-dessous desquels on met de la chaux. Après quelques semaines, la chaux s'est éteinte : on mélange alors le tout et le teneau perd bientôt ses propriétés acides. On ne doit pas être surpris alors de voir l'amas primitif diminuer de volume : ceci est dû à la réduction dans leurs sels d'une certaine quantité de matières organiques contenues dans le teneau qui, pour avoir diminué de volume, est devenu meilleur.—On transporte ensuite ce teneau sur les terres en jachère et on le met en tas plus ou moins considérables, en le mêlant avec un peu de chaux : car, il est bon de pratiquer ensemble le chaulage et le teneautage. Après trois ou quatre semaines, on plus, on peut éteindre ce teneau sur le sol, et l'on a un des meilleurs amendements possibles. En même temps, le sol se trouve engraisé ; car, une partie des constituants organiques du terreau se résolvent en des composés plus simples qui servent à nourrir la plante.

REVUE ÉTRANGÈRE.

Le grand événement de la semaine dernière a été la tentative d'assassinat faite sur la reine Victoria.

Comme la Reine allait entrer dans la Cour du Palais Buckingham, après une promenade dans le Parc, Alfred O'Connor, fénien, âgé de dix-huit ans, a sauté par-dessus le mur, s'est précipité près de la voiture et a couché la Reine en joue avec un pistolet, en lui criant qu'elle avait à signer les papiers qu'il tenait à la main, sinon à mourir.

Le groom de Sa Majesté, John Brown, qui suivait le carrosse, en voyant la démarche d'O'Connor, sauta à bas de son cheval et désarma l'assailant. Le prisonnier a été livré aux autorités.

Il a été interrogé par les autorités. Il a dit qu'il n'avait pas chargé son pistolet parce qu'il était brisé; il s'est écrié à plusieurs reprises: "Plaise à Dieu que j'aie réussi;" il a avoué qu'il avait l'intention de présenter sa pétition pour l'amnistie des féniers, mardi, à la Reine, dans la cathédrale de St. Paul, lorsque Sa Majesté fut entourée par ses ministres; qu'il avait alors une plume et de l'encre pour faire signer le document par Sa Majesté; qu'il avait bien essayé mais que la foule était si compacte qu'il n'avait pu approcher de la Reine.

Au moment de son arrestation, on a trouvé sur lui deux papiers qui sont produits et lus en Cour. L'un accorde le pardon à tous les prisonniers féniers.

L'autre document est une commutation à l'avance de la peine du prisonnier pour l'acte qu'il vient de commettre et déclare qu'au lieu d'être pendu, il sera fusillé. Date du 27 février.

C'étaient les papiers qu'il voulait faire signer par la Reine. Cette nouvelle a créé une grande sensation dans tout l'empire britannique. On a bien soin de glisser sur le fait que le pistolet n'était pas chargé, ce qui diminue considérablement la grandeur du danger que la reine a couru.

Cet événement, joint à la maladie du prince de Galles, a produit un excellent effet en faveur de la famille royale, mais c'est une surexcitation momentanée qui ne fera pas disparaître les éléments de trouble et de discorde qui fermentent au sein des classes ouvrières.

Deux jours avant cette tentative d'assassinat, avait eu lieu, à Londres, le service d'actions de grâces pour la guérison du prince de Galles. La fête a été splendide; l'or et l'argent ont coulé ce jour-là; les décorations des rues, la procession, le chant et la musique, tout a été admirable.

La procession, à la tête de laquelle marchait la reine, partit du palais de Buckingham un peu avant midi, au milieu du grondement du canon, du carillon des cloches et du chant d'un chœur de 3,000 enfants. Tous les grands corps du royaume y étaient représentés et tous les régiments de l'armée y avaient envoyé des détachements.

L'encombrement des rues, des hôtels et des places publiques a été cause de plusieurs accidents. Quelques personnes ont été tuées et des centaines ont été blessées.

FRANCE.

Rien de nouveau de ce côté-là. On croit que la Chambre s'ajournera jusqu'au 2.

La commission qui s'occupe de la reddition de Metz continue ses travaux. Les témoignages contre Bazaine sont très forts. Ce n'est pas étonnant; si nous étions dans la commission, nous tiendrions peu compte de ses excuses. Quand on tient dans la main la dernière espérance de la patrie, la dernière planche de salut, un véritable grand homme ne fait pas ce que Bazaine a fait.

Le comte de Chambord est parti de la Belgique; il est à l'heure qu'il est en Hollande.

ÉTATS-UNIS.

Le Cabinet de Washington a envoyé sa réponse à la note de Lord Granville.

Cette réponse est brève et courtoise, elle cite cette partie du Traité qui a rapport au sujet des dommages indirects et adhère fermement au mémoire tel que les Etats-Unis l'ont soumis à la Commission d'Arbitrage de Genève. On prétend que ce sujet doit, d'après le Traité de Washington, être décidé par arbitrage.

Jusqu'à hier, les membres du Cabinet évitaient tout entretien là-dessus, mais après la séance, qui a duré plus de deux heures, chacun des membres dit que la note était faite et que le gouvernement des Etats-Unis maintenait la position qu'avait d'abord prise le Président.

L. O. D.

BRANDY POT.

Dans le bas du fleuve, à quelques milles de Cacouna, se trouvent ces roches bien connues des touristes. Lorsque la mer est grosse, les navires trouvent, près de ces roches, une eau paisible où ils peuvent mouiller. On y voit alors le pot de brandy. On croit que c'est là l'origine du nom que ces roches portent.

LA FEMME D'UN CHEF INDIEN DE LA TRIBU DES PAWNEE.

Elle est représentée dans sa toilette de cour. Il faut avouer qu'il y a beaucoup de reines blanches qui ne paraissent pas mieux.

MAISON DU GOUVERNEMENT A FRÉDÉRICTON.

Elle est agréablement située sur la rive ouest de la rivière St. Jean à une petite distance de la ville. Elle est bâtie d'une jolie pierre tirée des carrières avoisinantes. Elle a coûté \$80,000. Les jardins et parterres qui l'entourent sont charmants.

INTELLIGENCE DES INSECTES.

On lit dans le Naturaliste Canadien :

C'est particulièrement dans les actes qui ont pour but de pourvoir à leur nourriture, à leur défense, ou à leur abri, que les insectes font preuve d'intelligence, et en cela, les larves en général semblent bien supérieures aux insectes parfaits.

Les larves des Cicindèles se creusent des trous dans le sol et s'enfoncent dans ces trous, de manière à en fermer l'ouverture avec leur tête aplatie, écailleuse, qui forme une espèce de trappe. Une fourmi, une mouche vient-elle à passer là, que la trappe s'abat aussitôt, et l'insecte est pincé par les deux fortes mandibules qui se soulèvent au-dessous de la tête.

Avez-vous jamais vu des doodles, nous demandaient deux négrillons qui nous apportaient souvent des insectes, lorsque nous étions en Géorgie, en mai dernier?—Nous ne savons ce que vous voulez dire.—Venez avec nous, et nous vous en montrerons. Puis nous conduisant au pied d'un arbre, dans la rue même, ils nous montrèrent plusieurs trous en entonnoir, creusés dans le sable; au fond de chacun, se tenait tapie une larve, à abdomen renflé en bourse, les mandibules ouvertes, prêtes à saisir la malheureuse fourmi que les grains roulants du sable amèneraient au fond de ce trou. C'était la larve d'un Myrmeleon, Myrmeleo immaculatus, dont nous avions lu vingt fois la description dans les auteurs, mais que nous rencontrions pour la première fois.

Que de fois nous avons résisté aux ardeurs d'un Soleil brûlant, en Géorgie, en mai dernier, pour suivre le travail de Scarabées bousiers, occupés à transporter des boules de fumier dans des endroits où le sol moins durci, pouvait leur permettre d'y creuser des trous pour les y enfoncer, afin d'y déposer leurs œufs. C'était ou des Canthon lævis avec leur couleur noire-verdâtre, ou des L'hœneus carnifices avec leurs brillantes couleurs métalliques, rouge et or. Toujours ils étaient deux après la même boule; une seule fois, nous en avons vu trois. Or, voici comment ils procédaient. La balle, dégagée de la bouse dans laquelle elle avait été taillée, parfaitement arrondie, était roulée, souvent jusqu'à des distances de 12 et 15 pieds de l'endroit où elle avait été prise. Les mottes de deux à trois pouces qu'il fallait escalader, n'étaient rien moins que des montagnes, pour ces travailleurs; et les brins d'herbe qu'il fallait ou courber, ou tourner, c'étaient pour eux des arbres ou des arbustes. L'un des deux, en avant de la balle, marchant à reculons, l'attirait à lui en la faisant rouler avec ses pattes antérieures, tandis que son compagnon, placé de l'autre côté, et marchant aussi à reculons, poussait avec ses pieds de derrière, la balle dans la même direction, en appuyant ses pattes antérieures en arcs-boutants sur le sol. Un brin d'herbe un peu raide se rencontrait-il sur le passage? il fallait aussitôt un redoublement d'efforts pour vaincre l'obstacle; alors pendant que celui d'arrière s'employait en arc-boutant pour empêcher la balle de revenir sur lui, celui d'avant se suspendait à la balle même, pour lui faire continuer son mouvement de rotation, jusqu'à ce que l'obstacle fut franchi.

Bien des fois, une montagne de 2 à 3 pouces d'élévation, était sur le point, après beaucoup d'efforts, d'être franchie, la balle touchant presque au sommet, lorsque par une manœuvre mal calculée, ou un obstacle imprévu, prenant une direction oblique, elle roulait dans la vallée que l'on venait de traverser. Nos deux travailleurs aussitôt, à la manière du chien de chasse flairant les pistes du gibier, d'aller explorer les lieux avoisinants, et de venir reprendre le travail du roulage dans une direction détournée, qui paraissait leur offrir moins de difficultés.

TOURS DE FORCE.

(Suite.)

Le grand-père des MM. Harwood, M. de Lotbinière, était doué d'une grande force physique. Il aimait à rencontrer et à essayer des hommes forts.

Un jour qu'il ne savait que fuir, il aperçoit un nommé Gauthier, un de ses censitaires, qui plantait des pieux dans son champ. Il se rend jusqu'à lui.

Gauthier, en le voyant venir, descend de son banc où il était monté pour masser ses pieux à coups tombants, ôte sa tuque et salue respectueusement son seigneur.

—Bonjour mon cher Gauthier, dit M. de Lotbinière, en s'emparant de la masse de fer, que le paysan tenait à la main—et l'examinant avec curiosité. Il paraît que tu l'as fait jouer cette masse là, elle est écartelée, elle ne tient plus, un homme pourrait la fendre en deux avec ses mains.

—C'est possible monsieur, mais encore, il faudrait que cet homme là fût joliment fort. Vous pouvez l'essayer si vous voulez M. de Lotbinière.

—Ah! la! la! tu voudrais bien en avoir une neuve, à la place de celle-ci.

—Pardou, monsieur, si vous la fendez avec vos mains, elle sera fendue et tout sera dit.

Là dessus, M. Lotbinière souriant, place la masse sur le banc dont j'ai parlé, se passe les mains dans la fissure du fer, et y met toutes ses forces. Il s'y prend à trois fois, mais le fer résiste.

—Elle est meilleure que je ne pensais, observa M. de Lotbinière en s'essuyant le front.

—Je connais, cependant, quelqu'un, reprit Gauthier, qui pourrait la fendre.

—Allons donc!

—C'est comme je vous dis, monsieur.

—Et qui est-il ce quelqu'un.

—C'est moi, M. de Lotbinière.

—Toi! mais tu te crois donc plus fort que moi.

—Je ne dis pas ça, mais je dis que je puis fendre cette masse avec mes deux mains, et je la fendrai de suite devant vous, si vous me promettez de m'en donner une autre.

—Si tu fais cela, Gauthier, non seulement je te fais présent d'une bonne masse, mais, de plus, je t'exempte de me payer jamais ni cens ni rentes.

Gauthier ne laissa pas longtemps dormir une si belle promesse, et du premier effort, il ouvrit la masse comme il eût fait d'un livre.

M. de Lotbinière tint parole. Jusqu'à il y a quinze ans, les enfants et petits-enfants de Gauthier ne payèrent pas de rente au seigneur.

Mais vers cette époque, M. Antoine Harwood qui n'était pas lié par la promesse de son grand-père, rappela aux petits-fils qu'ils étaient bien et dument ses censitaires, et que tant qu'il ne lui plairait pas de leur faire écarteler des masses, comme avait fait son grand-père à leur grand-père, ils devaient être tenus de lui payer rente, et ils s'exécutèrent.

Giroux, dont j'ai déjà parlé, revenant un jour de la ville et se rendant chez lui, à Beauport, fait rencontre d'un nommé Jobin, de l'Ancienne Lorette, dont la réputation de force s'était répandue au loin. Comme ils suivaient tous deux le même chemin et que Giroux avait une place disponible dans sa voiture, il offrit à Jobin d'y monter avec lui. Jobin ne se fit pas répéter deux fois l'invitation. Les voilà en route, devisant de choses et d'autres, et surtout de tours de force. On aime toujours à parler de ses talents, de ses capacités ou de ce qui y touche.

Comme ils allaient ainsi, Giroux avise, dans un champ voisin de la route, une charrue, couchée au trait-carré, munie de tous ses agrès, traits et bœufs.

—Que diriez-vous, M. Jobin, si nous descendions de voiture et si nous labourions quelques sillons?

—Mais, comment voudrais-tu labourer dans un pareil friche, avec un seul cheval?

—C'est que je n'entends pas atteler mon cheval à la charrue. Nous nous mettrons dans les traits à tour de rôle, et nous tiendrons de même, tour à tour, les manchons de la charrue: seulement pour voir qui de nous deux tirera le plus de sillons.

—Drôle d'idée, tout de même, mon cher Giroux! mais si tu y tiens, je n'en ferai pas fou (fi!).

Et voilà nos deux hommes, l'un tirant à la charrue, l'autre la conduisant.

La pièce en labour pouvait avoir un arpent de longueur. Ils labourèrent ainsi longtemps. Giroux, qui le premier s'était mis dans les traits, acheva ses onze sillons avant de céder sa place.

M. Jobin, lui, ne se rendit qu'à neuf, et Giroux fut reconnu vainqueur. Plût à Dieu, que la force n'eût jamais triomphé que dans des tournois aussi innocents.

Vous avez sans doute visité le village indien de la Jeune Lorette, aussi pittoresque par son site et ses environs que par ses habitants, descendants de la noble et belle race huronne. Inutile alors de vous en faire la description. Si vous ne l'avez pas encore vu, gardez-vous bien de venir à Québec et de ne pas vous rendre jusque là. En y arrivant, vous irez saluer M. Picard, qui, par son influence et sa fortune, commande dans la tribu—et parmi les anciens qui deviennent, hélas! de plus en plus rares, n'oubliez pas le père Elie SiSui. Le père Elie est un brave homme, un bon père de famille, un cœur sur la main, et de plus une bonne mémoire, riche de plus de soixante-et-dix années d'expérience. Il a des souvenirs tout remplis d'intérêt pour nous.

Il y a peu de temps encore, il me comptait qu'un jour, (il y a bien des années, vers 1825, je crois), le colonel Guky, alors jeune homme, en compagnie de quelques officiers de la garnison de Québec, s'était rendu à Lorette pour étudier les mœurs de la tribu.

Rencontrant un jeune Huron, D. Vincent, à quelque distance du village, M. Guky lui fit une question qui lui attira une réponse assez leste et bien tournée. M. Guky crut parer le ridicule en ripostant à coup de cravache. Mal lui en prit. Car le gars s'enfuit vers le village en criant: "qu'il y avait là, tout près, des hommes qui venaient pour maltraiter les Sauvages." Cinq ou six Hurons se levèrent de suite et coururent à l'endroit indiqué. Ils s'en revinrent aussi vite en confirmant ce qu'avait dit Vincent.

Comme ils accouraient tout effarés, Elie SiSui, qui avait pris le temps de mettre ses souliers se dirigeait vers le pont, bien décidé à ne pas laisser baffouer les siens impunément.

Arrivé à la tête du pont, il aperçoit M. Guky et ses amis, qui s'avançaient en riant et se moquant sans doute du sauvage. Aussi vite, il met bas sa redingote et marche droit à Guky sur qui il tombe à bras raccourci. Vlan! Vlan! Guky pare et répond de son mieux, mais les coups arrivent plus drus et plus forts. Pendant cinq minutes, ils se cognent tous deux, à qui mieux mieux.

M. Guky, dans sa jeunesse devait être un rude jouteur. Sa force physique était aussi renommée que sa mâle beauté. Toutefois, ce jour là, Elie lui fournit chaussure à son pied, d'un coup de poing sur la mâchoire, suivi d'un second dans l'estomac, le brave Huron lui fit mordre enfin la poussière.

Plusieurs jeunes sauvages le voyant à terre, accoururent, pour le jeter dans la chute, disaient-ils; mais Elie se mit à taper sur eux, à leur tour: "Allez-vous en, laissez-le là, vous aviez peur de lui tout à l'heure. leur cria-t-il, et maintenant vous voulez le tuer, parce qu'il n'a plus de force. Allez-vous en, vous dis-je?" M. Guky fut ainsi sauvé par celui qui l'avait battu, mais il lui en coûta un beau chapeau neuf, que les jeunes Hurons à défaut du chef qui le portait lancèrent dans la chute.

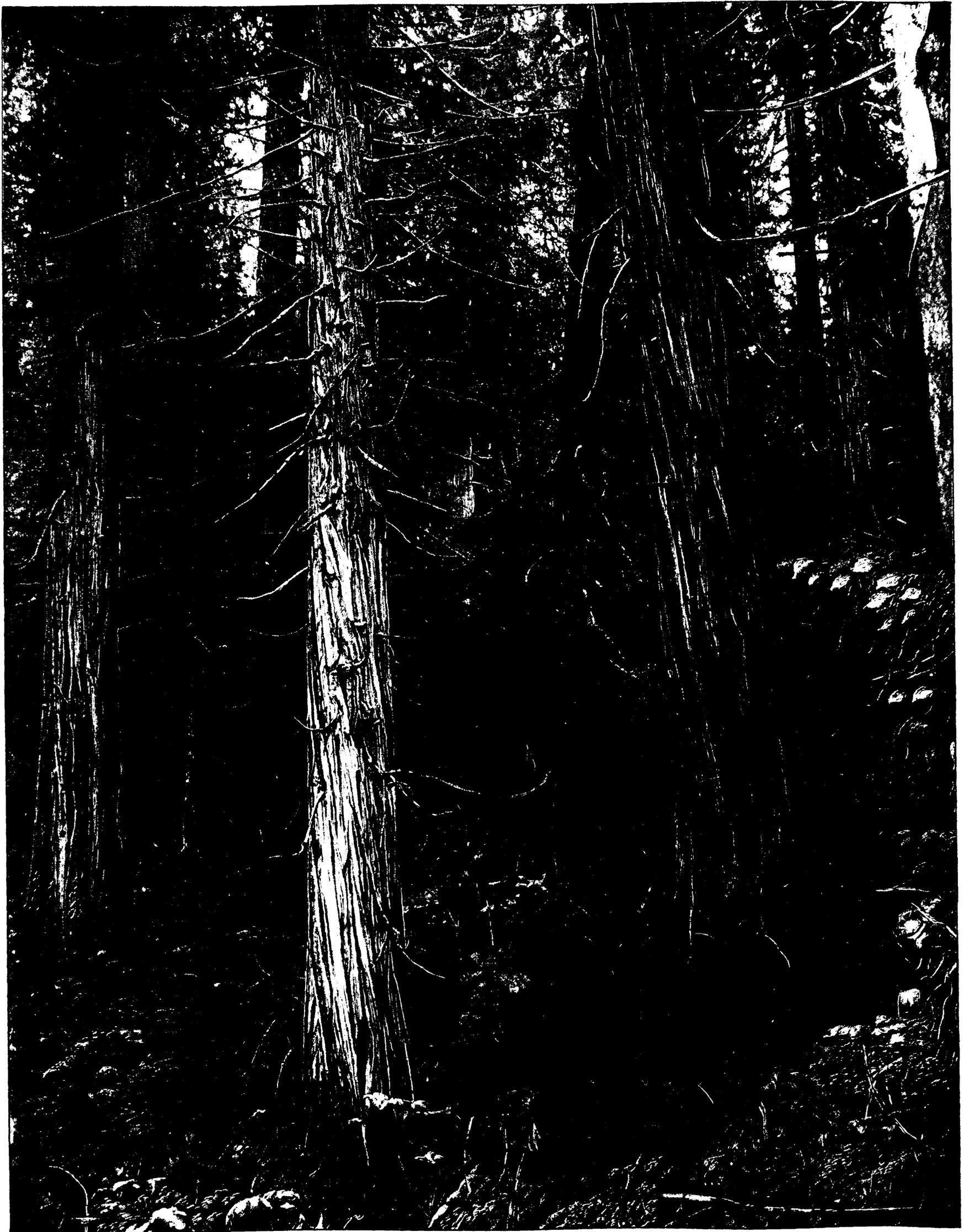
Il y a trois ou quatre ans, M. Guky se trouvant à Lorette, demandait des nouvelles du père Elie. Il ne lui a pas gardé rancune.

A. N. MONTPETIT.

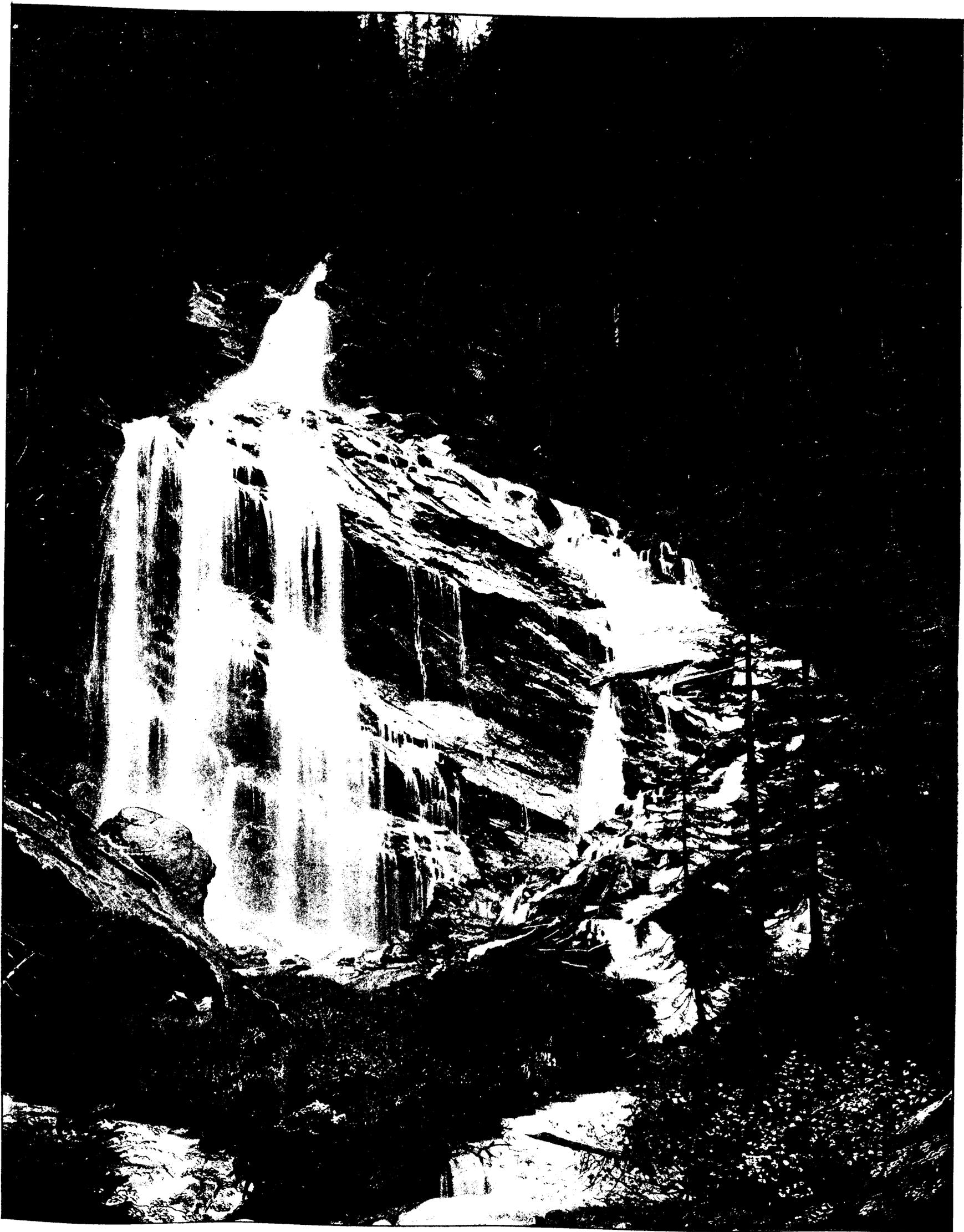
LISTE ADDITIONNELLE DES AGENTS DE "L'OPINION PUBLIQUE." Table listing names and locations of agents across various regions like Arthabaskaville, Baie du Febvre, etc.



LA FEMME D'UN CHEF SAUVAGE PAWNEE.



SCÈNE DANS LES FORÊTS DE LA COLOMBIE ANGLAISE.—D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE NOTMAN.



CHUTE D'EAU, RIVIERE GARNET, DANS LA COLOMBIE ANGLAISE.—D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE NOTMAN.



LES ROCHERS "BRANDY POTS," FLEUVE ST. LAURENT.—D'APRÈS UN CROQUIS DE BOHUSLAV KROUPA.

A CEUX QUI N'ONT PAS RECU LA PRIME.

Plusieurs de nos abonnés qui résident dans des paroisses où nous n'avons pas encore d'agent, se plaignent de n'avoir pas reçu LA PRIME, quoiqu'ils aient rempli les conditions exigées. Nous leur dirons de patienter un peu. Nous sommes occupés à établir des agences partout, et sitôt un agent nommé, nous lui envoyons un rouleau de gravures pour les abonnés de sa paroisse. Chacun reçoit la Prime en bien meilleur état de cette manière. Le délai n'est que dans l'intérêt de nos abonnés. Chacun sera servi avec le temps. Prenez patience.

AVIS.

Notre agent, M. E. DORION, collectera cette semaine et la semaine prochaine, dans les quartiers St. Louis, St. JOSEPH et St. ANTOINE. Ceux de nos abonnés qui tiennent à la Prime voudront bien profiter de cette occasion et faire un effort.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 7 MARS, 1872

AVIS.

Tous ceux de nos abonnés qui désireraient avoir les numéros 2 et 3 du vol. II de l'Opinion Publique, pourront les avoir en s'adressant à l'administration de notre journal.

Nous avons en mains une quantité d'articles et correspondances dont nous sommes forcés de retarder la publication.

ÇA ET LÀ.

ELECTIONS MUNICIPALES.

Le résultat des élections municipales à Montréal a surpris beaucoup de monde. Dans le quartier St. Laurent, on croyait que le vote uni des Irlandais et des Canadiens devait élire assez facilement M. Howley qui était soutenu par la Compagnie du Chemin de fer de colonisation du Nord. Mais si les Canadiens-Français ont fait leur devoir noblement, il paraît que les Irlandais n'en ont pas fait autant; pourtant il s'agissait d'élire un de leurs compatriotes.

Nous disions, dans notre dernier numéro, qu'après avoir obtenu le vote canadien en faveur d'un des leurs, il refusaient ensuite de voter pour un des nôtres. Mais ils font pis que cela encore; lorsque les Canadiens votent presque comme un seul homme pour un Irlandais, ils se divisent entre eux.

M. Howley a été battu par une majorité de dix-sept voix; c'est un homme plein d'énergie et de ressources, l'un des orateurs les plus populaires de Montréal.

Mais c'est dans le quartier Ste. Marie que les choses se sont passées curieusement.

Le premier et le second jour, M. Crevier avait une si grande majorité que lui et ses amis croyant l'élection gagnée, congédièrent leurs charretiers et se croisèrent les bras. Tous les soirs, ils célébraient d'avance leur triomphe par des promenades à travers le faubourg et par force libations. Mais pendant qu'il s'amusaient, les gens de M. Munro conspiraient et travaillaient vigoureusement. Ils se disaient même battus pour mieux faire leur jeu.

Jeudi, dernier jour de votation, les amis de M. Munro voyant que leurs adversaires continuaient à dormir dans leurs douces illusions firent un effort suprême, et transportèrent à l'hôtel de ville grand nombre de voteurs dans les voitures qui avaient servi à M. Crevier, le premier jour. Les amis de celui-ci furent émus, mais légèrement. Ils trouvèrent le tour bon, mais ils en rièrent, ils étaient si certains que leur majorité ne pouvait pas être détruite.

Aussi à cinq heures, nouvelles ovations, autre promenade triomphale à travers les rues de la ville, au milieu des cris enthousiastes de la foule. Cette fois, une bande de musique précédait la marche et jetait toute la population dans l'émoi. Des discours enthousiastes furent prononcés et de copieuses libations furent faites.

Hélas! après le plaisir le déplaisir.

Vers dix heures, on alla à l'hôtel de ville où se faisait le dépouillement du vote, mais seulement pour la forme et pour avoir le plaisir d'entendre proclamer M. Crevier officiellement.

On s'amusa bien encore là et souvent aux dépens des partisans de M. Munro qui se glissaient furtivement dans la foule.

Tout à coup une voix se fait entendre. Qu'est-ce que c'est? Qu'est-ce que c'est? C'est pas possible....! Crevier n'est pas battu! Hélas! Oui... par une vingtaine de voix de majorité.... Tableau.... Ce fut un saut qui peut général.

M. Crevier est un homme estimé, entreprenant et actif; cette défaite étrange a peiné ses véritables amis.

Cette élection en rappelle une autre qui amusa tant Montréal, il y a quelques années.

Il s'agissait de la mairie. La lutte avait été ardente, le vote très partagé.

C'était d'un côté un avocat irlandais de cette ville qui sait beaucoup de choses et parle latin comme un ancien romain,

et de l'autre le père du peuple, le candidat toujours populaire, l'hon. M. Rodier.

M. Doherty avait gagné, lui aussi, à la façon de M. Crevier. A la fermeture du poll, le dernier jour de la votation, on célébra son triomphe; les Irlandais crièrent comme des possédés. M. Doherty, hissé sur le nez d'un de ses compatriotes fit un discours pathétique, entrecoupé à tout moment par l'émotion qui le suffoquait. Plusieurs fois on l'entendit répéter d'une voix émue ces paroles:

"Je vous remercie, mes concitoyens, de l'honneur que vous me faites; oui je vous remercie de m'avoir élu maire de Montréal; je vous remercie, messieurs, je ne méritais pas un si grand honneur."

Quand vint pendant la soirée le dépouillement du vote, M. Rodier avait une majorité d'une centaine de voix.

MM. Brunet et Grenier ont été élus par de fortes majorités. M. Brunet a dépensé beaucoup d'argent inutilement; c'est un homme très libéral; on a abusé de sa générosité, paraît-il. Il y a dix ans, c'était un humble ouvrier, mais actif, intelligent, il a prospéré rapidement et il est estimé. M. Homier se console en songeant qu'il n'a rien dépensé. M. Grenier a déjà fait ses preuves, c'est un excellent citoyen.

Finissons en disant que l'argent a coulé dans ces élections et que les faux serments n'ont pas été rares. Est-ce qu'il ne viendra pas un temps où le parjure sera banni des élections, où l'homme qui s'en rendra coupable sera un objet d'horreur pour ses semblables?

Peuple inconséquent! tu appelles la liberté à grands cris, tu veux le gouverner, pour cela, tu fais des révolutions; et lorsque tu l'as, cette liberté, tu la prostitues honteusement pour quelques piastres, souvent pour un misérable verre de boisson! Dieu, patrie, honneur et morale, tu foules tout cela à tes pieds. Ces hommes sont encore assez rares parmi nous, faisons en sorte qu'ils disparaissent.

Ce qui précède était écrit, lorsque nous avons lu dans le Star un article dans lequel on alléguait que si M. Howley a perdu son élection, c'est parce que les Canadiens-Français avaient été influencés par les placards dans lesquels M. Howley était traité de communiste, et là-dessus le Star ne manque pas de parler de l'ignorance des Canadiens-Français.

M. Charles Gareau est allé trouver M. Howley pour lui demander ce qu'il pensait de cette accusation, et M. Howley lui a donné un écrit dans lequel il déclare qu'il n'y a rien de plus faux et de plus injuste. Nous regrettons de ne pouvoir en dire plus long sur ce sujet aujourd'hui. M. Gareau qui n'est pourtant pas électeur dans le quartier St. Laurent à le mérite d'avoir provoqué cette rétraction.

Une cause se plaidait devant la Cour des commissaires de la paroisse de... Toute la paroisse s'était rendue à la Cour pour entendre plaider ce procès. Des avocats avaient été retenus par les deux parties intéressées. En plaidant, l'un des avocats s'aperçoit que sa cause est mauvaise, il veut discontinuer. Son client se penche à son oreille et lui dit avec vivacité:

—Continuez, continuez, je vous donne quatre piastres de plus, il faut qu'au moins, on dise que j'avais le meilleur avocat.

Une réflexion en passant. Si les avocats étaient payés pour arranger les affaires, comme ils le sont pour plaider, est-ce que les clients ne s'en trouveraient pas mieux?

Le 29 mars dernier, l'un des honorables juges de la Cour Supérieure rendant ses jugements, fit la remarque suivante: Nous nous félicitons au commencement du mois de ne pas avoir de causes devant nous, mais il m'en est venu depuis cinquante que j'ai en délibéré.

Les commentaires sont permis.

L'hon. juge Mondelet rendait jugement, la semaine dernière, dans une cause où le mot *centin* revenait souvent. Il s'impatientait chaque fois qu'il rencontrait ce mot et manifestait son impatience. Il finit par remarquer que le mot n'était pas de lui, qu'il était obligé de le lire tel qu'il le trouvait dans la cause.

—Le mot est légal dit l'hon. juge Beaudry.

—Qu'il soit légal ou non, reprit le juge Mondelet, je m'en occupe fort peu et je ne veux pas en porter la responsabilité. Si ceux qui font les lois ne connaissent pas le français, tant pis pour eux.

Le 9 Février dernier, est décédée à St. Eustache, Dame veuve Amable Lebus, née Marie-Louise Goyer, à l'âge de 91 ans, 3 mois et 7 jours. Elle s'était livrée à l'enseignement de la jeunesse pendant environ 40 ans; et elle a continué de le faire en partie jusqu'à l'âge de 89 ans. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, elle n'a cessé de lire et cela sans lunettes.

L. O. DAVID.

Nous avons déjà dit que nos bureaux et nos ateliers sont reliés à la Compagnie de télégraphe dite "Dominion Telegraph Company." Nos abonnés feraient bien de se servir de cette ligne lorsqu'ils ont des messages à nous envoyer.

CHUTES SUR LA RIVIERE GARNET, DANS LA COLOMBIE ANGLAISE.

La rivière Garnet est un des affluents de la rivière Thompson. Les chutes ont une hauteur de 100 pieds. En arrière s'élève le Mont Cheadle.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

Le parti national aura des candidats dans tous les comtés du Bas-Canada; dans le district de Québec, ils sont déjà choisis.

Une grande assemblée publique a lieu, aujourd'hui, 7 mars, à Québec, pour prendre en considération le programme du Parti National. On croit que MM. Blake et McKenzie, du Haut-Canada, y seront.

On dit que l'hon. M. Elie Thibaut se présentera aux prochaines élections dans le comté de Portneuf, contre M. Brousseau, le député actuel de ce comté.

On dit que Sir George ne se présentera pas à Montréal, et que M. Jetté sera le candidat du nouveau parti.

M. Caron, fils de M. le juge Caron, doit se présenter dans le comté de Bellechasse, contre M. Fournier.

Le Constitutionnel dit que M. Gaudet aura un adversaire dans le comté de Nicolet.

M. Bélanger, avocat de cette ville, se présentera à Laval, contre M. Bellerose.

Les chances du Parti National sont meilleures dans le district de Québec que dans celui de Montréal; les candidats sont plus faciles à trouver là qu'ici.

M. J. Perrault est allé visiter les chefs libéraux du Haut-Canada, dans l'intérêt du Parti National.

On dit que Sir Hugh Allan et le fameux M. King, président de la banque de Montréal, sont en faveur de l'indépendance du pays, et qu'ils ne se gênent pas, tous deux, de dire leur opinion sur cette question.

On dit même que Lord Lisgar aurait déclaré, dernièrement, qu'il était surpris de voir que les hommes publics du Canada n'avaient pas l'air de comprendre l'intention et le désir de l'Angleterre.

Le Constitutionnel dit qu'à une réunion secrète qui a eu lieu à Ste. Geneviève, il a été décidé que M. O. Trudel, de St. Tite, se présenterait aux prochaines élections, contre le Dr. Ross.

TROS-RIVIÈRES.—Le député-protonotaire Duberger a été trouvé coupable sur plusieurs chefs d'accusation et son procès aura lieu au prochain terme de la Cour Criminelle, pour avoir contrefait la signature de M. Bergeron, gerant du Constitutionnel, pour \$134, de celle de M. Fred. Stubbs, libraire, pour \$139, comptes payés par le trésor.

Le Canadien, dans un long et judicieux article, réveille de nouveau la question de l'érection d'un pont suspendu sur le St. Laurent, en face de Québec. Il cite à cette occasion les paroles que prononçait, en 1852, M. Serruel: "Citoyens de Québec, il vous faut ou bien ériger un pont suspendu sur le St. Laurent, ou bâtir une nouvelle ville de l'autre côté du fleuve." L'acte de pont suspendu, la nouvelle ville a été bâtie. Notre confrère n'aura sans doute pas d'objection, tout en construisant son pont, à laisser subsister la ville.—L'Echo de Lévis.

On parle de M. Henri Taschereau, comme devant faire de l'opposition à l'hon. Dr. Beaubien, dans le comté de Montmagny.

Les récompenses promises dans Ontario pour l'arrestation des auteurs de la mort de Scott ont exaspéré les mépris français au point que 300 d'entre eux ont offert de garder Riel et Lépine —20 à la fois—Ces derniers n'ont pas voulu.

COUP DE RETS.—On dit que M. Alfred Blais, de Kamouraska, a pris il y a quelque temps dans un coup de filet, un marsouin de 25 à 30 pieds et un magnifique requin de 20 pieds environ. M. Blais se propose de faire empailler ces deux poissons et de les exhiber à Québec dans quelque temps. Avis sera donné en temps et lieu.

La famille de feu M. Th. Beaudry, de Montréal, mort dernièrement des suites des blessures causées par une explosion de gaz, a intenté une poursuite en dommages contre la compagnie du gaz. L'action est basée sur le fait qu'un verdict du jury du coroner a déclaré la compagnie responsable de cette mort.

On lit dans l'Union des Cantons de l'Est:

"On parle de la possibilité de faire revenir du pays un bon nombre de Canadiens qui sont allés vivre misérablement dans les Etats-Unis. Le docteur Dorion, rédacteur du Courrier d'Outaouais, qui a demeuré dans les Etats et qui est généralement connu des Canadiens, aurait soumis au gouvernement un projet de repatriement qui se verrait bien accueilli et qui réussira, dit-on, si un homme bien renseigné est chargé de le mettre à exécution."

On lit dans le Constitutionnel:

Quelques-uns de nos lecteurs se rappellent peut-être que jadis une jeune fille de M..... fut enlevée, dans les townships, sans qu'on put savoir où elle était allée. Elle n'avait alors que quatre ou cinq ans. Après avoir été aux Etats-Unis, elle est revenue dans le Haut-Canada, abandonnée par ses ravisseurs. Elle est aujourd'hui l'épouse du professeur O.... de Toronto. M. O.... aimerait naturellement à retrouver la famille de sa femme. Il a écrit à ce sujet, ces jours derniers, à une famille de notre ville; il a écrit en anglais, puis il a fait une traduction française de sa lettre. Voici ce modèle de traduction que nous transcrivons avec une scrupuleuse exactitude:

"Plait, dites-moi si ma femme est votre la fille Janetta Jaquetta M..... elle est sans la père ou la mère; elle est environ quarante trois, et si bonne la femme nous croire vous savoir madame O..... Si vous ch... (impossible de mettre le mot), auprès parlez-nous français; nous le parlons un peu. La connaissez-vous? la croyez-vous? Je crois que oui. Adieu.

"PROFESSEUR O....."

UN SINGULIER SUICIDE.—Nous apprenons la mort de M. François-Xavier Pariseau, père, de St. Dominique, qui serait arrivée sous de singulières circonstances. Voici ce qu'on nous a raconté touchant cette affaire. Les personnes de la maison de M. Pariseau, ayant vu son cheval revenir seul du bois où il était allé chercher une charge, son fils se rendit au chantier de bois où il savait qu'il avait dû se rendre, et a trouvé le pauvre malheureux baignant dans son sang et portant les marques de plusieurs coups de hache sur la tête. On rapporte qu'ayant alors reconnu son fils il lui aurait dit: Achève moi, je t'en prie, car je souffre trop.

On croit que M. Pariseau a dû attenter à ses jours sous l'influence d'un accès d'aliénation mentale.

A LA BRUNANTE.

CONTES ET RÉCITS

PAR FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

LE FANTÔME DE LA ROCHE.

(Suite.)

IV.

LE FANTÔME DE LA ROCHE.

Depuis longtemps le corps de ce pauvre Martial Dubé s'était dissous et avait disparu sous les vases de la Baie de Ste. Croix. Les biens de la terre avaient continué à combler mon oncle de leurs faveurs : la prospérité débordait autour de lui, et son commerce l'avait mis à même d'acheter une belle et grande propriété située dans le bas de Beaumont.

Là, il vivait heureux et honoré ; ses capitaux étaient utilisés de manière à ne sembler que l'amour et les joies du travail. Il s'appliquait surtout à donner un véritable cours d'agriculture pratique, et chacune des grosses récoltes qu'il engrangeait, prouvait plus contre la vieille routine que n'importe quel argument. Les saines leçons qu'il avait puisées dans ses champs d'Ecosse le servaient à ravir, et chaque année, mon oncle s'enrichissait à vue d'œil, si l'on en croyait les belles luzernes, les blés magnifiques, et les seigles de la plus belle pousse, que vers l'Automne, il s'en allait gaiment échanger à la ville, contre du bon or anglais.

On était alors rendu vers le 21 octobre 1779 ; mon oncle venait d'avoir 41 ans, et comme il savait profiter de tout et ne remettait jamais au lendemain ce qui pouvait se faire la veille, il était rendu dans son champ et donnait des ordres pour le faire labourer.

L'éte des sauvages arrivait, et ce matin là, le temps s'était révélé superbe pour la charrue et pour les bœufs. Leurs grands naseaux fumants, humaient à délices les chaudes effluves qui sortaient du sol : au loin la nonnette et la mésange jetaient leurs cris plaintifs sous les feuilles qui, avant de mourir, se drapaient frileusement sous leurs couleurs vives et pleines du jeu des lumières. On aurait dit qu'un souffle de printemps passait sur la prairie : l'insecte bruisse sous l'herbe jaunie, le vent était tiède, le soleil chaud, et pourtant toute cette nature là allait mourir, et s'enfouir avant un mois sous un épais linceul de neige.

La terre ressemble sous nos climats du Nord, à l'homme vieilli ; l'une renaît et meurt sous les baisers du soleil, l'autre parti de l'enfance s'en retourne vieux et chancelant par l'enfance, et l'une est un enseignement pour l'autre.

Or, après avoir donné ses ordres, mon grand oncle descendit vers un petit vallon, où coulait une source d'eau vive. Il dut s'y rafraîchir, car, une demie heure après, Pierre Touchet qui guidait les bœufs, le vit repaître et se diriger vers sa maison. Il était pâli, et lui qui à l'ordinaire marchait si alerte et si droit, il s'en allait distraitemment, la tête penchée et les deux mains derrière le dos.

Pierre crut à quelque chose d'extraordinaire, et laissant là sa charrue il se prit à le suivre à distance pour voir ce qui allait se passer. M. Fraser gravit lentement les marches de son perron. Sa femme était précisément à la porte qui balayait l'entrée : il la baisa au front, et décrochant le cor qui lui servait à rappeler les hommes du travail, il se prit à le sonner vigoureusement.

Debout sur le seuil de son manoir, le capitaine Fraser ressemblait à une apparition de sa jeunesse disparue. C'était ainsi qu'il devait sonner Phallali du cerf, au fond des gorges sauvages de ses montagnes du Morven ; calme et impassible c'était ainsi qu'il devait redresser sa haute stature, sous la pluie de balles que le Royal Roussillon et le Royal Angoulême faisaient grêler, sur les rudes montagnards de son régiment, au terrible jour de la bataille des plaines d'Abraham.

Tout le monde courait à travers champs ; on les voyait venir à qui mieux mieux, croyant trouver la maison ou les bâtiments en feu, mais le capitaine Fraser, sans répondre aux questions, sonnait toujours du cor, jusqu'à ce que Louis Vallières, le dernier arrivé, eût mis le pied dans la salle où d'ordinaire les travailleurs mangeaient. Alors il ferma la porte, se fit apporter un fauteuil et faisant asseoir tout le monde, leur dit :

— Mes enfants, j'ai tenu à vous réunir ici, pour vous dire combien je suis heureux de vous voir tous assidus au travail et aimer l'agriculture. Continuez ; votre pain se gagnera toujours honnêtement, et vous vous assurerez une vieillesse honorée. Je n'ai pas cessé de songer à votre bien-être, et quand je ne serai plus là, mes héritiers ont ordre de vous traiter avec la même sollicitude. Maintenant veuillez me pardonner les torts que j'ai pu avoir vis-à-vis de vous, l'homme est né pécheur, et bien des fois j'ai pu vous froisser par ma sévérité ; aujourd'hui l'heure de l'oubli est venue. Ne cessez pas d'être doux et bienveillants pour vos semblables. Tout est récompensé en ce monde, et parce que jadis, je fus bon envers un nécessiteux, je viens de recevoir une grâce inespérée. Dieu a permis que je fusse averti : au soleil couchant je dois mourir. Martial Dubé m'est apparu sur la roche du vallon ; il m'a dit que tout était fini et je n'ai que le temps de me préparer. Attelles au plus vite, Touchette ! et va chercher M. Duchesneau, notre curé.

Pierre se mit en route, pendant que tout le monde pleurait et que ma grand'tante ne savait plus où donner la tête. Seul, au milieu de tout ce monde en sanglots, mon oncle conservait son sang-froid, il donnait ses dernières instructions, écrivait quelques lettres à ses parents d'Ecosse, puis quand le curé fut arrivé ils s'enfermèrent tous deux, et Dieu seul, sut ce qui se passa entre ces deux hommes ; seulement lorsque l'abbé sortit, on m'a rapporté, qu'il avait les yeux pleins de larmes, pendant que le front de mon grand oncle rayonnait d'une sérénité angélique.

Cependant le jour baissait ; c'était en octobre, le soleil part vers cette heure là. Mon oncle fit rouler alors son grand fauteuil auprès de la fenêtre qui regarde l'île d'Orléans et les Laurentides ; il murmura quelque chose à l'oreille de sa femme, puis reposant sa main gauche dans celle de ma grand'tante, de l'autre il se prit à bénir ses enfants, à genoux auprès de lui.

En ce moment le soleil plongea sous l'horizon, et mon oncle Fraser, inclinant légèrement la tête, remit son esprit entre les mains du Créateur.

Depuis lors, chaque fois qu'un Fraser doit mourir, le fantôme de la roche lui apparaît.

J'aurai demain 80 ans, mon enfant, et l'heure terrible doit bientôt sonner pour moi ; mais ferme et sans peur je l'attends sans trembler, car bien que je ne sache pas le latin, je commence à croire que mon père avait raison lorsqu'il nous disait qu'Horace était dans le vrai, quand il écrivait :

— On s'attendrait davantage, et l'on devient meilleur avec les années !

V.

SEUL !

Il y a déjà huit mois que ma pauvre grand-mère est morte, et si pendant tout ce temps là l'oubli et le cimetière creusent silencieusement leurs ruines, moi j'y pense toujours avec amour. Je la revois encore, au fond de ma chambre, aimable, souriante et belle sous son diadème de cheveux blancs me regardant de son œil gris et serain, et s'appuyant sur sa petite canne de frêne, gagner tout doucement, clopin-clopant, le grand fauteuil en cuir de Russie, d'où elle savait causer avec tant d'esprit et d'indulgence sur les douces choses du passé, et sur les curieuses absurdités du temps présent.

Pauvre grand-mère ! dire que vous nous avez quitté depuis huit longs mois ! et cela malgré toute notre tendresse et tous nos petits soins ! Le canapé où vous êtes morte est encore là, triste et solitaire, en face de votre causeuse à peine refroidie, et pourtant rien qu'à regarder ces objets que vous aimiez tant et qui respirent encore votre vie, il me semble entendre votre voix claire et sympathique, me raconter les légendes et les histoires de jadis.

Je suis seul ici, ce soir grand-mère. Il vente dehors et la pluie tombe froide et serrée au cimetière.

Allons ! revenez auprès de moi ; tisonnez le feu qui s'éteint et asseyez-vous là, bien en face de moi ! Personne ne nous dérangera, car j'ai fermé ma porte à tous les bruits du dehors. Causez en doux tête à tête, et contez moi une longue histoire, bien horrible, telle que celle du fantôme de la roche. Elle me faisait si peur dans le temps ! vous rappelez-vous grand-mère ?

Hélas ! rien ne me répond plus, et la voix aimée s'en est allée où sont les neiges d'autans. Seul ! je reste, essayant à percer de l'œil, l'avenir noir qui s'étend devant moi, jusqu'au jour où, à mon tour je serai conforté et consolé par la bienveillante apparition du fantôme de la roche.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

MON AMI JEAN.

On dit que le poète a gardé dans son âme
Bien des trésors cachés que Dieu seul a connus ;
Un ange a pris pour lui la forme d'une femme,
Mais les jours glorieux ne sont jamais venus.
GILFAND.—La muse et la nécessité.

I.

SE SOUVENIR, C'EST CHANTER.

Il me prend parfois, l'envie de commencer ce récit par les paroles que Henry Murger, écrivait jadis :

— Ah ! si mon ami, Jacques n'était pas mort un jour qu'il tombait de la neige, il nous aurait raconté cette histoire, qui serait bien belle, si je pouvais la dire telle qu'il l'a souffert lui-même.

Mais hélas ! Jean a fait comme le sculpteur Jacques ! il s'en est allé, et maintenant il me faut avoir le courage d'écrire de ces choses que lui seul savait les déterrer et les faire remonter du fond de son triste cœur, tout creusé par les chagrins de la vie.

Nous étions compagnons d'enfance, Jean et moi. Même âge, mêmes goûts, mêmes joies, mêmes peines, nous vivions porte à porte, et il ne se passait pas un seul jour de plaisir ou de contrariété sans que l'on ne courût le faire partager à l'autre. C'était le même cœur qui battait sous deux poitrines différentes, et nos mères avaient pris l'habitude de nous appeler les deux frères siamois.

Parmi nos compagnons de jeux se trouvaient deux petites compagnes, toutes deux sœurs, fort mignonnes et bien gentilles, l'une blonde, l'autre brune.

Jean soignait la blonde, moi, j'avais un faible pour la brune, et les jours de congé, c'était à qui lutterait de galanterie pour se rendre plus aimable l'un que l'autre.

Lui, il façonnait de petits morceaux de bois en sveltes et gracieuse chaloupe. Un bout de ruban rose faisait la voile, quatre brins de soie représentaient les cordages, son beau porte-plume en ivoire remplaçait le mât, et parmi les cris d'admiration de nos deux petites sœurs, nous livrions au vent, la frêle nacelle. Alors la ronde commençait, et Jean nous chantait de sa voix un peu faussette :

V'la l'bon vent,
V'la l'bon vent,
V'la l'bon vent,
Ma mie m'appelle,
V'la l'bon vent,
V'la l'bon vent,
V'la l'bon vent,
Ma mie m'attend !

Pendant que nous chantions, toute penchée sous la grosse brise qui faisait à peine bercer les fraisiers en fleurs, notre balancelle voguait bravement, et s'en allait à tire-d'aile faire naufrage sur ces jolis cailloux de quartz argenté, qui nous firent si longtemps envie, mais que nous ne pûmes jamais nous décider à aller quérir, car pour cela il aurait fallu se mouiller, ce qui nous aurait valu la grosse pénitence d'être solidement attachés par une corde de laine au pied du grand fauteuil de la bibliothèque. La voile du pauvre vaisseau clapotait tristement sur l'eau, au grand ébahissement des canards qui, le cou allongé, les pattes prêtes à nager, s'étaient effrayés pour si peu. Mais la panique ne durait qu'une seconde, et les coins-coins rassurés se remettaient à barboter la mare tout à leur aise, dès qu'ils avaient vu frémir, puis se tordre, quille en l'air, et rester là incerte sur l'eau, la terrible frégate de Jean.

Moi, pendant tout ce temps, je préparais un petit dîner sur l'herbe.

Nos assiettes n'étaient pas coûteuses : quelques feuilles arrachées aux érables qui poussaient en famille sur la devanture de la maison paternelle. Nos doigts tout barbouillés servaient de fourchettes. La nappe se mettait sur nos genoux, et nous croquions frugalement les noisettes du bois voisin, tout en disant :

— Mademoiselle Joséphine, vous servirez-je de ce poulet ?

— Certainement, M. Henri, je prendrai cette aile

Et la plus grosse noisette de notre provision champêtre glissait en roulant sur la feuille d'érable.

— Mademoiselle Julie, disait Jean à sa blonde, désirez-vous une tranche de ce pâté ?

— Non, merci, reprenait d'un ton gourmand la belle évaporée, j'accepterai seulement un peu de ces confitures

Et une deuxième noisette prenait solitairement sa place sur la petite feuille devenue le lot de la préférée de Jean.

Oh ! mes souvenirs de jeunesse, qui me rendra vos saintes naïvetés, et vos heures de joies si profondes, qu'alors elles nous semblaient être éternelles ! Vous nous quittez bien vite, pourtant, et l'enfant grandit si tôt qu'il sait à peine la valeur des minutes roses qui s'en sont allées ! Il ne vous comprend que plus tard, lorsque devenu homme, il s'essaie à remonter vers vous. Mais hélas ! la coupe, en se vidant, n'a laissé sur le bord ciselé que le parfum de ce qu'elle a contenu, et heurcuz alors celui qui se rappelle les heures perdues, car c'est encore une joie de savoir les pleurer.

A Continuer.

FAITS DIVERS.

RENCONTRE AVEC TROIS OURS.—Un fermier du nom de Elmaker, résidant dans le township de Jack-on, près de Williamsport, Etat de Pennsylvanie, a eu à soutenir, dernièrement, un combat terrible contre un ours et ses deux oursons.

Ayant entendu, vers neuf heures du soir, un vacarme épouvantable du côté de sa grange, il s'arma de son fusil et courut à la grange accompagné de sa femme qui, de son côté, s'était munie d'une hache, et en y arrivant, il aperçut que le plus gros des ours tenait à bas un veau autour duquel se tenaient les oursons qui témoignaient, par leurs grognements, la joie qu'ils ressentent d'avance de faire une bonne curée. La faim avait rendu les ours très-féroces, et ils paraissaient déterminés à défendre leur proie. Le plus gros se précipara au combat en se levant sur ses pattes de derrière, et les oursons se réfugièrent derrière lui, en menaçant.

Elmaker visa la mère, pensant qu'en la tuant, il se débarrasserait plus aisément des oursons. Mais à cause de l'état d'excitation où il se trouvait, il ne la blessa qu'à la patte gauche de devant au lieu de l'atteindre au cœur. Rendu plus féroce par la douleur, l'ours s'élança, suivi de ses deux oursons, sur ses assaillants. La femme d'Elmaker blessa mortellement l'un des oursons à l'épaule d'un coup de hache. La rage des animaux était arrivée à son dernier degré, de sorte qu'Elmaker et sa femme durent se réfugier dans leur habitation, où ils se barricadèrent. Elmaker tira à travers la fenêtre, et tua l'un des ours. Le plus gros des ours essaya alors

de grimper sur la cabane, mais sa blessure l'en empêcha. Une autre balle l'atteignit à la tête. Les deux animaux rodèrent jusque vers minuit autour de l'habitation, en poussant des hurlements de rage et de douleur, puis se retirèrent. Le lendemain matin, le plus gros des ours fut trouvé mort à six cents verges de la maison, l'un des oursons près de la grange, et l'autre était disparu dans la forêt. Le gros ours pesait 380 livres et l'ourson 193.

UNE FEMME FORTE.—Un jour qu'il faisait nuit, (il était deux heures du matin) Mlle. Amélie Purvis, de Mont-Hernon, fut éveillée par un bruit tout-à-fait insolite, insolite en effet, car ce n'était rien moins que la fenêtre de sa chambre qui s'ouvrait et laissait pénétrer deux hommes.

Mlle. Amélie se conduisit vaillamment ; au lieu de pousser le cri traditionnel ou de s'évanouir, comme n'aurait pas manqué de le faire toute demoiselle de bonne maison, notre héroïne demeura parfaitement tranquille. Le premier entré de nos indiscrets se cacha sous le lit de Mlle. Purvis, et le second, en entrant se mit à examiner la chambre. Sa contemplation ne fut pas de longue durée. Mlle. Purvis saisit une bouteille, lui en donna deux ou trois coups... sur la tête, le saisit ensuite par les cheveux et le fit sortir lestement... par la fenêtre.

Le scélérat qui se trouvait sous le lit, ne bougeait pas, il espérait que la jeune fille ne s'était pas aperçue de son introduction dans sa chambre, mais il fut bientôt dérompé. Mlle. Purvis prit un petit pistolet dans son bureau et s'approcha du lit. "Allons, charmant jeune homme, dit-elle, au polisson, vous êtes demeuré assez longtemps dans la position incommode que vous occupez là : sortez immédiatement, ou gare à votre cervelle... si vous en avez." Notre Iroquois ne se le fit pas dire deux fois, et en un clin-d'œil, il était dans la rue. Mlle. Purvis avait eu cependant le temps de le reconnaître : c'était un nommé Abraham T. Wilson, un amoureux éconduit, ce qui explique bien des choses.

Mlle. Purvis ne dit rien de son aventure, mais le lendemain, elle s'achetait une forte lanterne en cuir, ou si vous l'aimez mieux, une jolie férule, et sans faire semblant de rien, elle se mit à se promener dans les rues de Mont-Hernon. Elle rencontra bientôt M. Wilson, et sans crier gare, elle lui appliqua quelques coups du charmant instrument. Wilson jurait et lui demandait une explication, mais Mlle. Purvis n'était pas là pour faire des fleurs de rhétorique.

"A genoux ! M. le polisson, dit-elle, et demandez-moi pardon pour votre conduite insolente de la nuit dernière."

Wilson s'exécuta. Il se mit à genoux dans la boue, demanda humblement pardon et promit à celle qu'il avait aimé de ne plus la troubler. Nous pensons qu'il tiendra parole.

UN PARI DE 1,000 GUINÉES.—Le duc de Queensberry, ayant parié mille guinées qu'il trouverait un homme qui, dans un repas, mangerait beaucoup plus qu'un autre glouton, que le chevalier John Lade s'engageait de produire, le pari fut accepté par ce dernier. Le jour fixé par les athlètes, le duc ne put être présent à leur combat. Il se contenta donc d'écrire à son agent, pour savoir s'il avait perdu ou gagné. Le seigneur reçut le billet suivant, pour réponse : "Milord, je n'ai pas le temps de vous rendre compte des choses comme elles se sont passées ; je me bornerai à vous informer, que notre homme a battu son antagoniste d'un cochon de lait, d'un dindon et d'une tarte aux pommes."

REMEDÉ CONTRE LE DÉSÉPOIR.—Le désespoir fait souffrir d'avantage toutes les tortures d'un malheur qui n'arrivera peut-être pas ; il ôte à l'homme toute sa force ; il obscurcit son esprit et le rend impuissant à lutter contre le sort et à vaincre le mal qu'il redoute. Arrière, arrière ce lâche sentiment ! Ne perdons jamais courage, tant qu'il y a vie, il y a encore espoir.

Quelque chagrin qui vous arrive dans votre vie, ne cessez jamais d'avoir confiance en la bonté de Dieu, et dites-vous toujours : cela ira mieux plus tard. Celui dans le cœur duquel ces mots sont gravés est plus fort que le malheur, car ils sont une inépuisable source de force et de courage.

VOUS POUVEZ MAINTENANT SAVOIR LA RAISON.—Le *Podophyllin* (Erable ou mandragore de mai) a été longtemps connu comme un purgatif actif et a été très en usage dans quelques parties de notre pays, (et est maintenant généralement employé par les médecins à la place du Calomel ou pillule bleue pour les douleurs du foie, etc.) L'extract composé de *Colocynthe* est considéré par le Dr. Neligan, d'Edinburgh, comme l'un des cathartiques les plus généralement employés et les plus sûrs dans la *Materia Medica* entière. L'extract d'*Hyoscyamus* donné et mélangé à des cathartiques actifs (tel que ci-dessus) corrige leurs qualités contractantes, sans diminuer leur activité. Voir *Materia Medica* de Neligan. Tous les riches éléments curatifs végétaux ci-dessus sont avec d'autres, largement employés dans la manufacture de Pillule, reconstitutives végétales Shoshonees (Indien). Rien d'étonnant qu'elles soient au-dessus de toutes les autres Pillules, comme médecine de famille !

FERD. GAGNON,

Rédacteur, et Gérant pour les Etats de la Nouvelle-Angleterre (Vermont, Maine, New-Hampshire, Massachusetts, Connecticut et Rhode-Island) et l'Etat de New-York.

WORCESTER, MASS. JEUDI, 7 MARS, 1872.

ÇA ET LÀ.

Les sermons du Père Tom Burke, un dominicain, font l'admiration de tout le monde à Brooklynn. Tous les soirs, une foule immense court l'entendre prêcher la pénitence. On parle de nombreuses conversions opérées par son éloquence.

Un trait du sens commercial des Américains. M. P. S. Gilmore vient de former une compagnie pour l'organisation du grand Jubilé qui doit avoir lieu cette année. Tous ceux qui en font partie ont souscrit des actions de \$1,000 et plus. Comme M. Gilmore ne représente aucune valeur immobilière, craignant de perdre leurs déboursés en cas de mort, les membres de la compagnie ont fait assurer la vie du célèbre musicien pour l'espace de six mois, et pour la somme de \$200,000. C'est bien mettre en pratique le vieux dicton: "La prudence est la mère de la sûreté!"

La Renaissance Louisianaise nous fait le portrait suivant du grand duc Alexis:

"Grand, robuste, solidement planté sur des pieds qui n'ont rien de mesquin. Torse charpenté à la turque; membre cambree sur le modèle tartare. Tête anglaise, nez slave, joues tudesques, yeux scandinaves, ensemble moscovite. Démarche arquée, allure dandinante, grâce collégienne, manières simples, tenue modeste, physionomie de 30 ans sur un extrait de naissance de 21 ans; bras longs comme d'un puissant de la terre; mains blanches comme d'un habitant de boudoir.

"Total: un homme comme un autre. Signe particulier: saveur du fruit défendu pour les démocrates d'Amérique. Résultat: amour déréglé de la république pour la noblesse autocratique. Conséquence: l'empire aux Etats-Unis dans un temps donné. Après le dieu-dollar, le dieu-titre."

Au naturel et de main de maître.

Les aubergistes de l'Ohio ont adopté un système très bien imaginé pour empêcher les maris de s'enivrer et de priver leurs familles de leur salaire. Ils ont tous des albums où se trouvent les portraits des hommes mariés qui sont entachés du vice de l'ivrognerie. Arrive un étranger qui demande un verre, on regarde dans l'album, et si sa photographie ne s'y trouve point, on lui sert à boire. Il serait à désirer que les aubergistes de l'Ohio eussent partout des imitateurs.

On parle beaucoup des projets de M. Bonnement, qui veut établir une raffinerie de sucre de betterave à Kamouraska. Cette industrie devra nécessairement réussir. Le sucre de betterave est préférable, paraît-il, au sucre de canne. Déjà, aux Etats-Unis, il fait sentir une redoutable concurrence à ce dernier produit.

L'entreprise de Chatsworth, dans l'Illinois, n'a pas réussi; elle a abouti à un désastre financier; mais celle de la Californie a complètement réussi. Deux compagnies ont lancé l'industrie sucrière de la betterave: l'une à Alvarado; l'autre à Sacramento, et ont produit, en 1871, plus d'un million de livres de sucre. Une troisième compagnie se forme à San José avec de non moins belles perspectives. Enfin, on rapporte, d'autre part, que dans le Wisconsin, on s'occupe de reprendre, en sous-œuvre, l'affaire sucrière de l'Illinois avec des chances certaines de succès.

Ces Américains! ils ne pensent qu'au calcul, même au milieu de leurs plaisirs.

Dernièrement, un banquier a répondu de la manière suivante à une santé au beau sexe:

"La femme—comme on s'efforce, de nos jours, à changer la condition sociale de la femme—il est bon de la considérer à un point de vue scientifique. Arithmétiquement parlant, elle ajoute à nos plaisirs, diminue nos peines, multiplie nos joies, divise nos troubles, et quadruple nos dépenses. Considérée à un point de vue géographique, dans son méridien, la femme n'a pas de parallèles, et se trouve dans la zone tempérée, mais sujette des zones torride et glaciale. Théologiquement comparée avec le grand rocher abrupte de l'humanité, la femme est un diamant. Grammaticalement parlant, la femme est un nom propre, toujours la première personne, ne devrait jamais être au singulier, du genre féminin, jamais comparatif, étant incomparable, toujours au superlatif, et le plus souvent impératif ou conjonctif."

Inutile de dire que l'auteur de la boutade est un vieux garçon. Quelle engeance!!

Terminons par les hommes. Ils ressemblent au thé. On ne connaît, bien souvent, leur valeur et leurs qualités, que lorsqu'ils ont été échaudés!!!

FERD. GAGNON.

P. S.—Je me hâte d'ajouter que je n'assume point la paternité de cette dernière comparaison.

F. G.

Un libraire de Paris, M. Santon, annonce qu'il va s'occuper de mettre en vente et de faire connaître en France, les ouvrages canadiens qui, à l'heure qu'il est, y sont, comme l'on sait, très-peu connus. Les amis de notre littérature apprendront cette nouvelle avec plaisir.

CORRESPONDANCE.

Monsieur le Rédacteur,

Je crois qu'il serait dans l'intérêt de nos compatriotes, qui ont l'intention de laisser leur foyer paternel pour venir aux Etats-Unis, de leur donner une connaissance complète de la situation de leurs confrères émigrés. Ils viennent s'enfermer dans les manufactures de coton et de laine, où ils ont un salaire tout juste pour subvenir aux dépenses ordinaires de la maison.

Quant à ceux qui se mettent en pension, ils ne font que vivoter, car les prix en sont très élevés, tandis que leur salaire n'est que d'un dollar et 10 centins par jour.

Pour ceux qui ont un métier, c'est différent, ils peuvent avoir jusqu'à deux dollars et 25 centins par jour. Mais ils paient de 20 à 25 dollars par mois pour leur pension. Voyez ce qui leur reste.

Mes chers compatriotes croyez à l'expérience d'un ancien émigré: vous qui vous proposez de venir aux Etats-Unis et qui essayez de débaucher vos amis, tenez-vous tranquilles ou plutôt travaillez autant au Canada que nous, pauvres esclaves, travaillons ici; et vous vivrez plus heureux que nous. Défiiez-vous des amis qui voudront vous faire émigrer.

Combien de malheureux compatriotes entraînés aux vices de la débauche, du jeu et des liqueurs fortes, faute de protection! Combien de Canadiens s'en retournent au Canada, plus pauvre qu'ils n'étaient à leur départ quelques mois auparavant! Combien sont même obligés de retourner non sur les chemins de fer mais toujours à pied, jusqu'à ce qu'il rencontrent quelques compatriotes charitables. Je suis certain que ceux-là ont la contrition parfaite, qu'il ne reviendront pas davantage, et surtout qu'ils n'encourageront pas les autres à quitter leur foyer paternel—ils seront une bonne preuve, je l'espère, que les greenbacks ne tombent pas sur la terre comme la rosée du matin.

SEVÈRE PICARD.

NOTE EDITORIALE.—La correspondance qui précède contient bien quelques vérités sur un grand nombre de Canadiens émigrés, mais la note est trop forcée. Depuis les cinq dernières années, les Canadiens des Etats-Unis ont amélioré leur position sous plus d'un rapport. Le mouvement se continue; mais il menace d'être entravé par le trop grand nombre d'émigrants. Il est un fait bien avéré,—les Canadiens sont trop nombreux dans les centres manufacturiers, ils se nuisent par leur grand nombre qui fait diminuer les salaires. Cette modicité du gain quotidien, les maladies engendrées par le travail assidu des manufactures, les ennuis du pays natal et les mille petites misères de l'expatriation sont bien propres à faire réfléchir nos cultivateurs de la province de Québec, qui ont déjà l'idée de venir tenter fortune aux Etats-Unis.

FERD. GAGNON.

LE MASSACRE DE BUENOS-AYRES

Un certain Solares, natif de la Bolivie ou du Chili, après avoir été chassé de la province d'Entre Rios où il avait longtemps exercé la profession de sorcier, était venu, vers la fin de l'année dernière, s'établir dans une hutte, près du village de Tandil, dans la Confédération argentine. Il obtint bientôt une grande réputation de sainteté parmi les peuplades ignorantes de cette contrée, auxquelles il avait réussi à persuader qu'il lisait dans l'avenir et qu'il guérissait les madades par l'imposition des mains. Un fonctionnaire, señor Ramon Gomez, parent du juge de paix de Tandil, partageant la crédulité publique, manda Solares chez lui pour guérir sa femme, frappée de stérilité. Le bruit de cette visite se répandit rapidement et mit le seau à la réputation de Solares, que les gauchos considèrent dès lors comme un véritable envoyé de Dieu. La hutte de ce sorcier devint un lieu de pèlerinage, et les personnes qui venaient le consulter s'élevaient par fois à cinq cents dans un seul jour. Cette hutte se composait de trois pièces, l'une servant de chambre à coucher au saint personnage, l'autre remplie d'images de dévotion, la troisième destinée à recevoir les visiteurs. Solares n'acceptait jamais d'argent pour lui-même, mais il ne manquait jamais non plus d'exhorter les consultants à passer dans la chambre aux images pour faire leurs offrandes à la sainte Vierge et aux bienheureux saints dont l'endroit était tapissé. L'envoyé de Dieu saisissait aussi toutes les occasions de prêcher contre les étrangers, qu'il traitait de francs-maçons et d'ennemis de la sainte Eglise catholique.

Le 31 décembre dernier, Solares convoqua ses disciples et les harangua en ces termes:

"L'heure est venue d'exterminer les francs-maçons d'en finir avec les autorités et d'ouvrir les prisons, où nous trouverons des amis. Dès que vous aurez rempli votre mission, les rochers qui dominent Tandil s'écrouleront tout seuls, et vous verrez derrière une grande ville. Si vous m'écoutez, Dieu récompensera magnifiquement votre zèle; si vous hésitez, les châtimens les plus terribles retomberont sur vous et sur vos enfants."

Il n'en fallut pas davantage pour surexciter le fanatisme des auditeurs; cinquante s'enrôlèrent immédiatement sous le drapeau blanc arboré par Solares, et le lendemain au point du jour, les habitants de Tandil, éveillés par le son du tambour, virent défiler une cinquantaine de gauchos à cheval rangés derrière la bannière blanche que l'envoyé de Dieu agitait en exhortant ses disciples au carnage. Leur première visite fut pour la prison, dont ils enfoncèrent les portes, à la grande épouvante de l'unique prisonnier qui y était enfermé et qui ne se doutait pas que ces furieux fussent ses libérateurs. Après cet exploit, ils rencontrèrent un Italien et le tuèrent. Dans les faubourgs ils massacrèrent onze charretiers. Puis ils se rendirent successivement dans divers magasins où il égorgèrent toutes les personnes qui tombèrent entre leurs mains. Dans le seul magasin d'un nommé Jean Chappard, ils immolèrent dix-huit victimes, dont 4 enfants de 3 mois à 2 ans.

Cependant, l'alarme s'était répandue. Les étrangers et beaucoup de citoyens s'armèrent comme ils purent, montèrent à cheval, se mirent à la poursuite des massacreurs et les atteignirent, vers 4 heures de l'après-midi en un lieu dit Chapar, où ils s'étaient arrêtés pour boire du thé et changer de chevaux.

Après avoir essayé de parlementer, la bande fanatique cher-

cha son salut dans la fuite; mais seize d'entre eux furent tués, et vingt-quatre capturés. Solares était parmi ces derniers.

Ramené à Tandil, l'envoyé de Dieu voulut se déclarer innocent des meurtres commis; mais les autres prisonniers s'écrièrent unanimement qu'ils n'avaient agi que par ses ordres et qu'ils avaient reçu de lui un onguent qui, avait-il assuré, devait les rendre invulnérables. Solares et ses disciples furent enfermés dans la prison pour y attendre leur jugement; mais le chef des massacreurs fut tué pendant la nuit par des coups de feu tirés du dehors à travers des trous pratiqués dans les murailles de la prison.

FAITS DIVERS.

TRISTE FIN.—Le fameux comte de Santos, qui fut longtemps un des illustrations de la Cour du Recorder, vient de mourir misérablement, dans les murs de la prison de Montréal.

Le comte de Santos appartenait à une des plus anciennes familles de Nantes, France; il fit de brillantes études au collège Louis-le-Grand, à Paris, et se préparait à subir ses examens pour être admis à l'école polytechnique, lorsque la funeste passion de l'absinthe s'empara de lui pour le dominer entièrement. Il abandonna complètement l'étude et revint se fixer à Nantes, auprès de sa famille.

Ses écarts de conduite devinrent bientôt le scandale de la ville; il passait au café ses journées entières, ses nuits au jeu et à la débauche, et pas une semaine ne s'écoula sans qu'il fut trouvé, par quelque patrouille nocturne, gisant ivre-mort sur un trottoir. Ses parents s'émurent, craignant de voir rejettir sur eux le déshonneur de leur fils; ils essayèrent de l'arracher à cette vie de désordres, mais comme tous leurs efforts demeuraient infructueux, ils lui firent gagner l'étranger, lui promettant de lui servir une pension mensuelle, suffisante pour ses besoins.

De Santos gagna New-York, parcourut les Etats-Unis, séjourna dans différentes villes, mais ne reforma en rien ses habitudes d'ivrognerie. Chaque jour, cette funeste passion faisait en lui des ravages nouveaux, et lorsqu'il arriva à Montréal, le brillant gentilhomme n'était plus que l'ivrogne sale et dégouliné que nous avons souvent considéré avec un dégoût mêlé de compassion, lorsqu'il apparaissait à la barre du tribunal du Recorder.

Le comte de Santos s'était marié aux Etats-Unis, il était père de plusieurs enfants, et sans le secours d'âmes charitables, plusieurs fois sa famille aurait péri de froid et de misère. Depuis quelques mois, cependant, sa pension mensuelle était payée à M. le Dr. Picault, vice-consul de France, qui se chargeait de la transmettre à sa femme; de cette façon, la malheureuse se trouvait à l'abri du besoin.

Il y a quelques mois, après une longue maladie à l'hôpital, de Santos fut atteint de délirium tremens; on l'incarcéra dans la prison de Montréal, où il est mort dans la nuit de dimanche.—Minerve.

Il y a bien des manières de commettre un meurtre et surtout de cacher son crime; mais il est rare qu'un meurtrier achète d'avance une bière pour sa victime et lui prépare une place dans le cimetière. C'est pourtant ce que vient de faire un nègre à Détroit, aux Etats-Unis. Mardi de la semaine dernière, il s'informait du prix d'un enterrement ordinaire, combien coûtait la bière, le cheval et le charriot et un trou dans le cimetière. Quelqu'un lui ayant demandé qui était mort, il répondit que c'était son frère. Mais tout n'était pas pour son frère mort, mais pour son père qu'il empoisonnait immédiatement après. Les cris du vieux nègre, lorsqu'il eût pris un remède que lui avait préparé son fils, furent si perçants que tous les voisins accoururent pour voir ce qui se passait. Lorsque le fils dénaturé vit la tournure que les choses prenaient, il jugea à propos de décamper. Le vieux est mort.

MARCHES DE LA SEMAINE DERNIERE.

Table with columns for Montreal and Quebec prices for various goods like flour, oil, and meat. Includes sub-sections for 'FARINE', 'VOLAILLES', 'VIANDES', 'BEURRE, etc.', 'DIVERS', and 'GRAINS'.

TELEGRAPHIE.

Quelques places sont encore vacantes à L'INSTITUT TELEGRAPHIQUE DE LA PUISSANCE.

Les lignes, maintenant en construction, demandent 150 Opérateurs, et cela sous le plus court délai.

En 3 mois l'Institut Télégraphique de la Puissance se charge de former des Elèves qualifiés pour occuper ces emplois dans les nouveaux bureaux qui s'ouvrent sur toutes les lignes télégraphiques.

S'adresser à

CHARLES L. BOSSÉ,

Directeur,

No. 3, Côte de la Place d'Armes, 3-10 tf Montréal.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Terrebonne.

DANS LA COUR SUPERIEURE

POUR LE BAS-CANADA.

STE. SCHOLASTIQUE. Mardi, le treizième jour de Février, Mil huit cent Soixante-et-douze.

PRÉSENT:

L'HON. M. LE JUGE BERTHELOT.

No. 200.

JEAN-BAPTISTE THEOPHILE DORION, Ecr., Médecin de St. Eustache, dans ce District. Demandeur.

vs.

MELINA THEMENCE, épouse de feu Joseph Leroux dit Cardinal, Ferdinand Leroux dit Cardinal, Menuisier, Cyrille Leroux dit Cardinal, cultivateur, Alphonse Leroux dit Cardinal, cultivateur, Melina Leroux dit Cardinal, épouse de Boronée Sabourin, menuisier, ce dernier tant en son nom personnel que pour autoriser sa dite épouse à ester en justice, Anna Leroux dit Cardinal, fille majeure, et usant de ses droits, tous de Roxborough, dans la Province Ontario et Honoré Leroux dit Cardinal, journalier, résidant aux Etats-Unis d'Amérique, Firmin Leroux dit Cardinal, meunier de Plantagenet, dans la Province Ontario, Melina Leroux dit Cardinal, épouse de Calixte Robert, cultivateur de Ste. Agathe, dans ce District, et le dit Calixte Robert, tant en son nom personnel que pour autoriser sa dite épouse à ester en justice et Roch Leroux dit Cardinal, Chartier, de la dite Cité et District de Montréal.

Défendeur.

La Cour sur motion de Chs. L. Champagne, Ecr., Avocat du dit Demandeur, ordonne qu'il y ait tant qu'il appert par les retours de P. N. J. Miller, huissier de la Cour Supérieure pour le District de Terrebonne, et de Emmanuel Proulx, huissier de la Cour Supérieure pour le District de Montréal, écrits sur les Brefs de Sommations émancipés en cette cause, que les dits Melina Themence, Ferdinand Leroux dit Cardinal, Cyrille Leroux dit Cardinal, Alphonse Leroux dit Cardinal, Boronée Sabourin, Anna Leroux dit Cardinal, Angèle Leroux dit Cardinal, Honoré Leroux dit Cardinal, Firmin Leroux dit Cardinal et Roch Leroux dit Cardinal, onze des Défendeurs en cette cause ont laissé leur domicile dans la Province de Québec en Canada, et ne peuvent être trouvés dans ces Districts de Terrebonne et de Mortlach, que les dits Défendeurs sur nommés soient, par un avertissement à être deux fois inséré en langue anglaise dans le papier public en la Cité de Montréal, appelé The Montreal Herald, et deux fois en langue française dans le papier nouvelle publié au même lieu appelé L'Opinion Publique, notifiés de comparaître devant cette Cour, et là de répondre à la demande du dit Demandeur sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement, et sur le défaut des dits Défendeurs de comparaître à telle demande dans la période susdite, il sera permis au dit Demandeur de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut.

Par la Cour,

B. L. LEPAGE, Dép. P. C. S.

3-10 b

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION MÉTRO-POLITAINE. Le livre d'action de cette Société a été déposé entre mes mains et sera ouvert aux souscripteurs le et après le premier Mars prochain. ALFRED BRUNET, 38 Rue St. Jacques.

Montréal, 26 Février, 1872, -3-9-1

RÉFRIGÉRANTS PATENTÉS. DE \$8 A \$40.

Ces RÉFRIGÉRANTS ont plusieurs améliorations désirables qui ne peuvent être trouvées dans les autres, et comme nous avons employé les mêmes ouvriers pendant les dix dernières années, c'est une garantie de leur qualité. Nous avons en mains un assortiment considérable de

POELES DE CUISINE.

COUCHETTES EN FER,

FONDS A RESSORTS DE TACHER,

OBJETS EN ÉTAIN ET VERNISSÉS.

POTS A THE ET CAFÉ AMÉLIORÉS,

ETC., ETC., ETC.

Aussi, devant arriver dans quelques jours, un Stock considérable de

COUCHETTES EN FER TRAVAILLE ANGLAIS. MEILLEUR ET CR., 526, Rue Craig.

2-1877

F. X. BEAUCHAMP,

(Successeur de D. Smilie.)

BIJOUTIER ET IMPORTATEUR DE

PIERRES PRÉCIEUSES.

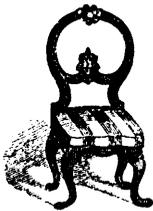
134—RUE ST. FRANÇOIS-XAVIER—134

2-4522

MONTREAL.

H. P. LABELLE,

MAGASIN DE



MEUBLES,

91

RUE ST. LAURENT.

3-8tf MONTREAL.

UNE BONNE CHANCE. Un médecin établi depuis une quinzaine d'années dans une des bonnes paroisses au Nord de St. Laurent, céderait sa place à un confrère qui ferait l'acquisition de l'emplacement qu'il occupe actuellement.

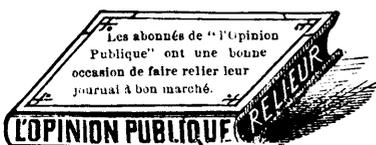
C'est une propriété bien bâtie et ornée de plantations nombreuses: la maison spacieuse, chaude, est divisée en douze appartements presque tous peints. Les dépendances offrent beaucoup de commodités.

A proximité des chars et de la navigation.

S'adresser à ce bureau.

3-8tf

J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS.



No. 36 RUE ST. VINCENT, MONTREAL. 3-4zz

\$30,000 VALANT

EN

HARDES FAITES

DRAPS, WEEDS, CASIMIRES

FRANÇAIS ET ANGLAIS

NOUVELLEMENT IMPORTÉS

20 POUR CENT

AU-DESSOUS DE LA VALEUR ORDINAIRE

VENEZ ET JUGEZ.

L'on trouvera aussi chez le Soussigné une grande variété de CHEMISES, COLS, COLLETS, etc.

A DES PRIX TRÈS MODÈRES

R. DEZIEL,

NO. 131, RUE ST-JOSEPH.

Toute commande sera exécutée avec zèle et promptitude.

A. BELANGER

MAGASIN DE



MEUBLES

276, Rue Notre-Dame

MONTREAL.



DRAGUEUR A VAPEUR.

Des SOUMISSIONS adressées au soussigné, marquées: "Soumission pour Dragueur à Vapeur," seront reçues à ce bureau jusqu'au 12me jour de MARS prochain à midi, pour l'achat d'un dragueur de seconde main, en parfait état, et convenable pour le service des Lacs et du canal Welland.

Ou, pour la construction d'un nouveau dragueur, longueur de la coque, 65 pieds, 24 pieds de ban et une pelle de 1 1/2 verge.

Aussi, pour deux chaland à décharger, d'une contenance de 40 verges chaque.

Et aussi pour un remorqueur à vapeur convenable, pour remorquer le susdit dragueur.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un plan et description, ou référence si c'est un dragueur de seconde main, et aussi spécifier le temps requis pour son achèvement et sa livraison.

La signature de deux parties solvables, demeurant dans la Puissance, consentant à devenir garants de l'exécution parfaite du contrat, doivent accompagner chaque soumission.

Le département ne sera pas obligé d'accepter la plus basse ni aucune soumission.

Par ordre,

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 17 Janvier, 1872. 3-9 c

The Canadian Illustrated News

Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE..... \$4.00 par an. PAR NUMERO..... 10 Centins.

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année.

Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile.

Port: 5 centins par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur.

On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance.

AGENCE GENERALE:

1--COTE DE LA PLACE D'ARMES--1

BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS:

319--RUE ST. ANTOINE--319

Institut Telegraphique de la Puissance.

89, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL, P.Q.

GEORGE E. DESBARATS, Propriétaire.

Etabli dans le but de qualifier des Opérateurs pour les nouvelles Lignes Télégraphiques qui se construisent actuellement par toute la Puissance du Canada et les Etats-Unis.

Ce Collège, établi il y a trois ans, peut aujourd'hui être considéré comme une Institution permanente. Son accroissement rapide et sa prospérité sont dus aux demandes des propriétaires de lignes télégraphiques, et le Propriétaire doit son succès à l'habileté qui a marqué l'enseignement de cet art utile par les Professeurs attachés à l'Institut.

Le développement rapide et l'utilité du Télégraphe Electrique, et conséquemment la demande toujours croissante pour des Opérateurs de premier ordre, rendent l'établissement de Collèges pour l'enseignement de cette branche d'absolue nécessité.

Les Surintendants de Lignes Télégraphiques voient ce mouvement avec faveur. Les Collèges commerciaux ont, jusqu'à un certain degré, entrepris l'enseignement de cette branche aussi bien que des autres branches de l'éducation commerciale: mais les connaissances télégraphiques ainsi acquises ont toujours été regardées comme de second ordre: à ce point que les Collèges de Chicago, Milwaukee, Buffalo, New York, etc., en ont discontinué l'enseignement, et recommandent l'Institut Télégraphique comme l'endroit où une connaissance parfaite de cet art à la fois intéressant, savant et utile peut être le plus convenablement obtenue.

La perspective pour les Jeunes Gens et les Dames qui étudient la télégraphie, de se procurer bientôt des situations lucratives, ne saurait être meilleure qu'à présent, et nous recommandons instamment à ceux qui désirent embrasser une carrière plaisante et rémunérative de se qualifier comme Opérateurs sur les diverses Lignes Télégraphiques.

De prime abord, les gradués peuvent obtenir un salaire de \$30 par mois; mais après deux ans de pratique, on n'a aucune difficulté à obtenir \$50 ou \$60 par mois: on paie même de \$100 à \$120 par mois aux Etats-Unis.

La connaissance pratique de la Télégraphie convient surtout aux Dames; et en effet, elles sont les Opérateurs favoris en Angleterre et en Amérique, reçoivent un salaire plus élevé, comparé avec les autres emplois, que les hommes, tandis qu'elles ont plus de facilité naturelle pour apprendre cette science. Savoir lire et écrire passablement sont les seules connaissances rigoureusement nécessaires, et toute personne de capacité ordinaire peut devenir excellent Opérateur. Nous en avons la preuve dans le cas de plusieurs gradués qui, avec peu d'instruction et nulle idée du fonctionnement de la Télégraphie en entrant, sont devenus de bons Opérateurs en quelques mois. C'est aussi une bonne occasion pour les étudiants d'apprendre à écrire vite. Quelques-uns de nos gradués, qui pouvaient à peine écrire leurs noms, prennent aujourd'hui lemanages au taux de 25 à 30 mots par minute.

LES DEVOIRS D'UN OPERATEUR.

Il n'y a pas de métier ni de profession qui exige moins de travail, et en même temps où l'employé jouisse d'une plus grande liberté et indépendance; car il est constamment maître de l'instrument qu'il dirige, il occupe ordinairement un bureau à lui seul, sans directeur ni maître, n'ayant qu'à recevoir et à expédier les messages. Il travaille ordinairement de 10 à 12 heures par jour, moins les heures ordinaires pour les repas. Les Opérateurs ne sont pas requis de travailler le dimanche. L'Institut est complètement pourvu de tous les appareils, etc., d'un grand Bureau de Télégraphie de premier ordre. Des dépêches de toutes descriptions, des nouvelles des chemins de fer, arrivées et départs des trains, des Rapports des Marchés et des Dépêches par le Câble Transatlantique, sont expédiées et reçues, tel que pratiqué sur des lignes ordinaires. L'instruction individuelle est donnée à chaque étudiant, d'après son plus ou moins d'aptitude pour cette science. On n'épargne ni le travail, ni la dépense pour qualifier les étudiants pour les situations les plus importantes, sous un aussi bref délai que possible. Les élèves peuvent commencer leurs études en aucun temps, et les continuer dans les collèges jusqu'à ce qu'ils possèdent les connaissances nécessaires pour faire de bons Opérateurs, et ce sans charges extra. Il n'y a pas de vacances. Heures d'étude: de 9 heures du matin jusqu'au midi, et de 1.30 à 6 heures P.M. Le temps ordinaire pour se perfectionner dans cette science est de quinze semaines; mais ceci dépend, bien entendu, de l'aptitude plus ou moins grande des élèves pour l'étude. Quelques-uns des gradués qui occupent des situations dans les Bureaux de Télégraphie ont fait leur cours d'étude dans l'espace de cinq à huit semaines.

Le prix pour le cours complet est de Trente Dollars. Il n'y a aucune dépense extra, vu que tous les matériaux et instruments nécessaires sont fournis par le Collège.

Dans le cas d'interruption des communications par la rupture des fils, les réparations sont conduites par un Professeur de Télégraphie sous les yeux des élèves, afin qu'ils puissent acquérir une connaissance réellement pratique de la science de la Télégraphie. L'Institut ci-dessus est le seul en Canada où l'on enseigne exclusivement la Télégraphie, et le seul aussi où la pratique se fasse sur une ligne extérieure. Une ligne télégraphique ayant été construite expressément pour l'usage des élèves. Les élèves dûment qualifiés reçoivent un diplôme en laissant l'Institut, et sont pourvus de situations pour remplir les premières vacances qui ont lieu dans le service régulier. Une "classe du soir" a été ouverte expressément pour les élèves qui ne peuvent assister durant le jour. Les Dames ont l'avantage d'étudier dans des classes séparées.

GEORGE E. DESBARATS, Propriétaire.

Montréal, Février 1872.

THOMAS MUSSEN,

Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISE, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renon,

TAPIS ET PRELATS DE CHOIX,

De Velours, Bruxelles ou Tapestry,

ORNEMENTS D'EGLISES,

Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc.,

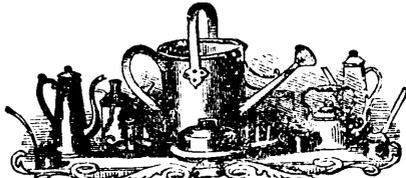
257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. 2-2122

ON DEMANDE

DIX JEUNES GENS RESPECTABLES et trois DEMOISELLES pour se qualifier comme OPERATEURS TELEGRAPHIQUES. Pour les détails, voir l'annonce de l'Institut Télégraphique de la Puissance.

Conditions: \$30 pour le cours complet, y compris l'usage des instruments et des fils télégraphiques.

S'adresser à l'Institut Télégraphique de la Puissance, 89, rue St. Jacques, et au bureau du Canadian Illustrated News, Hearsthouse, et de l'Opinion Publique, No. 1, Côte de la Place-d'Armes, Montréal. 2-266f.



ATELIERS DE FERBLANTIERS ET PLOMBIERS.—Enseigne de la grosse Cafetière rouge, 98 Rue St. Laurent. T. St. George continuera à prendre des commandes pour posage de tuyaux à gaz et à l'eau, pour couvertures en ferblanc, tôle et ardoise; pour ouvrages à la campagne, aux églises, couvents, collèges et maisons particulières. Fournaises à air chaud posées d'après le système le plus connu. On trouvera chez le soussigné des réfrigérateurs améliorés.

T. ST. GEORGE, 98, RUE ST. LAURENT. 2-2422

A VENDRE, à St. Pacôme, un CHEVAL TROTTEUR, de première force. S'adresser à M. le Curé du lieu. 3-5 h

LIBRAIRIE NOUVELLE ALPHONSE DOUTRE ET CIE., (Coin des Rues Notre Dame et St. Gabriel,) MONTREAL.

Reçoivent constamment ce qu'il y a de plus nouveaux en ROMANS, DROIT, MEDECINE, MUSIQUE, &c.

Toutes demandes pour livres seront exécutées avec la plus grande promptitude. 3-522

LAURECELLE & VARY. FABRICANTS DE CHAUSSURES DE GOUT Pour Dames et Messieurs. CHAUSSURES FAITES A ORDRE.

Importateurs de Chaussures Anglaises et Françaises de première qualité. Ont constamment en mains des chaussures à semelle de Liège, etc., etc. No. 303, RUE NOTRE-DAME. 2-3122

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poux et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite, etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur

HENRY R. GRAY, PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. (Etabli en 1859.) 2-2422

AVIS. LES ABONNÉS DE L'OPINION PUBLIQUE trouveront à faire encadrer leurs gravures à bas prix, chez

N. RHÉAUME, 75—RUE ST. LAURENT.—75 2-47 f

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE THE COOK'S FRIEND

NE FAILLI JAMAIS ET VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS RESPECTABLES. 2-3222

CORNICHES, CORNICHES ROULEAUX, BAGUETTES A CADRES ET A ESCALIERS.

A vendre à prix réduits avant l'inventaire chez L. J. A. SURVEYER, 524, RUE CRAIG, Montréal. 2-1022

DÉPARTEMENT DES DOUANES. Ottawa, 9 Février 1872. L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 9 pour cent. R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. tf

O. DESMARAIS, PHOTOGRAPHE. (Coin des Rues Craig et St. Laurent,) MONTREAL.

On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 2-4522

LEGGO & Cie., LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPISTES, STERÉOTYPISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTHO-LITHOGRAPHES, PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS.

Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes } MONTREAL. Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine. }

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.